

Rapport de la

DOUZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Amman, Jordanie, 31 août - 9 septembre 1974



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ÉTATS MEMBRES DE LA FAO DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT

(au 9 septembre 1974)

Afghanistan	Irak	Qatar
Arabie saoudite	Iran	République arabe libyenne
Bahreïn	Jordanie	République arabe syrienne
Chypre	Koweït	Somalie
Egypte	Liban	Soudan
Emirats arabes unis	Oman	Yémen, République arabe du
France	Pakistan	Yémen, République démocratique populaire du

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour le Proche-Orient:

Première	—	Le Caire, Egypte, 2-14 février 1948
Deuxième	—	Damas, Syrie, 28 août - 6 septembre 1951
Troisième	—	Le Caire, Egypte, 1-9 septembre 1953
Quatrième	—	Damas, Syrie, 10-20 décembre 1958
Cinquième	—	Téhéran, Iran, 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	—	Tel Amara, Liban, 30 juillet - 8 août 1962
Septième	—	Le Caire, Egypte, 19-31 octobre 1964
Huitième	—	Khartoum, Soudan, 24 janvier - 2 février 1967
Neuvième	—	Bagdad, Irak, 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	—	Islamabad, Pakistan, 12-22 septembre 1970
Onzième	—	Koweït, Koweït, 9-19 septembre 1972

RAPPORT DE LA

DOUZIEME CONFERENCE REGIONALE
DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Amman, Jordanie, 31 août - 9 septembre 1974

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

BUREAU REGIONAL POUR LE PROCHE-ORIENT, LE CAIRE, 1974

TABLE DES MATIERES

Paragrapbes

RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS

I. QUESTIONS DE PROCEDURE

Inauguration de la Conférence	3 - 6
Election du Président et des Vice-Présidents	7 - 8
Comité de rédaction	9
Remerciements à la Jordanie	10
Messages	11 - 12

II. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE
DANS LA REGION

Débats sur les exposés	19 - 31
Proposition de l'Egypte concernant le mode de nomination et le mandat des représentants régionaux de la FAO	32 - 36

III. QUESTIONS PRESENTANT UNE IMPORTANCE MAJEURE POUR LE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE DE LA REGION

Possibilités d'accroître la production de l'agriculture pluviale dans la région du Proche-Orient	37 - 48
Développement rural intégré	49 - 60
Ajustement agricole et coopération régionale	61 - 67
Besoins financiers et possibilités d'investissement dans l'agriculture	68 - 76
Programme alimentaire mondial	77 - 82

IV. EXAMEN DES ACTIVITES REGIONALES EN VUE DU DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE DANS LA REGION

Conclusions des commissions et comités régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient	83 - 89
Examen des programmes de terrain - Etat d'avancement et priorités des projets régionaux	90 - 101
Etudes régionales	102 - 106
Nouvelles activités régionales	
a) Activités en matière de population	107 - 108
b) Environnement	109
c) Rôle des femmes dans le développement rural	110 - 112
d) L'alimentation et la nutrition dans la stratégie de développement agricole	113 - 116
e) Programme de formation halieutique et mise en valeur des pêches continentales, notamment de la pisciculture et des réservoirs d'eau	117 - 119

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
Sécurité alimentaire mondiale	120 - 125
Recensement mondial de l'agriculture 1980	126 - 130
V. <u>ORIENTATION DES ACTIVITES DE LA FAO</u>	
Activités de la FAO dans la Région; orientation future	131 - 135
Remerciements au Représentant régional	136 - 137
VI. <u>CONCLUSIONS</u>	
Date et lieu de la treizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	138 - 140

ANNEXES

- A - Ordre du jour de la douzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
- B - Liste des délégués, observateurs et membres du Secrétariat de la FAO
- C - Liste des documents
- D - Résumé des exposés

RECAPITULATION DES RECOMMANDATIONS 1/

I. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

1. Création d'un Comité permanent composé de Son Excellence le Ministre de l'agriculture et des municipalités, Bahreïn, de Son Excellence le Ministre de l'agriculture et des pêches, E.A.U., et du Représentant régional de la FAO, pour la région du Proche-Orient. Ce Comité permanent a pour fonction d'intensifier le programme de coopération entre la FAO et les gouvernements - en accordant une place centrale au Bureau régional - conformément à la recommandation formulée par la onzième conférence régionale (par. 29).
2. La FAO est invitée à amplifier le Programme international d'approvisionnement en engrais et les gouvernements à promouvoir le plus possible la production d'engrais et de pesticides ainsi que d'autres inputs matériels non à l'intention des pays en voie de développement, mais dans ces pays eux-mêmes (par. 20).
3. Etendre les études prospectives à tous les pays de la région (par. 25).
4. Le Directeur général de la FAO devrait soumettre aux Etats Membres la proposition de l'Egypte concernant le mode de nomination et le mandat des représentants régionaux de la FAO, afin qu'ils l'examinent et fassent part de leurs points de vue à la prochaine Conférence régionale (par. 33-34, 36).

II. QUESTIONS PRESENTANT UNE IMPORTANCE MAJEURE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

Possibilités d'accroître la production de l'agriculture pluviale, notamment dans les zones à faible pluviosité

5. Une étude régionale devrait être entreprise afin de rassembler les données disponibles sur les précipitations et leur répartition. Sur la base de cette étude, la FAO devrait déterminer le rapport entre les rendements des cultures et les précipitations, ainsi que leur répartition selon différents systèmes d'aménagement des sols et des cultures (par. 40).
6. La FAO devrait faire en sorte que le Centre international de recherche, dont on a proposé la création, coopère étroitement avec les institutions et organisations nationales et régionales existantes, notamment avec le Centre arabe de recherche sur les zones arides et les terres sèches, à Damas (par. 42).
7. Des études socio-économiques devraient être entreprises sur les obstacles institutionnels au développement de l'agriculture pluviale, notamment : morcellement des exploitations; manque de services de crédit et de commercialisation; politiques de prix inadéquates; conditions économiques des nomades et des petits agriculteurs dans les zones non irriguées. Il faudra étudier la possibilité de mettre en oeuvre des programmes d'assurance collective pour les cultures pluviales et examiner le rôle qu'ils pourraient jouer dans l'accroissement de la production et la stabilisation des revenus des agriculteurs dans les zones non irriguées (par. 39, 43).
8. Création d'un Institut régional pour l'étude de la désertification, de l'aménagement des parcours et des terres arides; la République arabe libyenne a offert d'accueillir cet institut (par. 44).
9. Création d'un Centre régional de formation en matière d'agriculture pluviale, qui aura pour but de dispenser une formation à la conservation des sols et des eaux, ainsi qu'aux techniques améliorées de culture en sec; la Jordanie a offert d'accueillir ce centre, qui travaillerait en collaboration avec le futur Centre international de recherche agricole (par. 45).

1/ Etablies et présentées en suivant les points de l'ordre du jour.

10. Dans son prochain Programme de travail et Budget, la FAO devrait prévoir les ressources voulues pour exécuter des études régionales sur l'agriculture pluviale plus approfondies que celles qui ont été effectuées jusqu'à présent et les étendre à d'autres pays de la Région (par. 38).

Développement rural intégré

11. Les gouvernements devraient adopter dans leurs plans nationaux de développement la notion de développement rural intégré, formulée par le Bureau régional de la FAO (par. 52).

12. Les études de cas effectuées par le Bureau régional de la FAO devraient être étendues à d'autres pays de la région. Il faudrait que la FAO entreprenne des analyses approfondies sur certains aspects spécifiques du développement rural et sur les problèmes pratiques d'administration que pose l'intégration d'éléments fondamentaux (par. 50).

13. Les gouvernements devraient coordonner les activités de développement rural intégré exécutées à l'échelle nationale, en créant un Comité ou un Office national composé de hauts fonctionnaires, chargés de planifier et de mettre en oeuvre les différents éléments du développement rural intégré (par. 53).

14. Les institutions des Nations Unies dans la Région devraient également coordonner leurs activités, la centralisation des efforts étant assurée par la FAO (Recommandation 2/74).

15. Mise sur pied d'un projet régional de formation, de recherche et de consultation pour aider les pays à formuler et à exécuter des programmes de développement rural intégré (par. 59 et recommandation 2/74).

16. La FAO devrait constituer un groupe régional d'experts sur le développement rural intégré au Proche-Orient (recommandation 2/74).

17. Il faudrait que la Conférence mondiale du crédit prévue pour 1975 étudie le lien entre crédit et commercialisation, en s'attachant plus particulièrement aux besoins de crédit et à l'amélioration des services de commercialisation à l'intention des petits agriculteurs (par. 57).

18. La FAO publiera une analyse des conclusions auxquelles ont abouti les enquêtes effectuées jusqu'à présent dans les pays de la Région, et la distribuera aux gouvernements des Etats Membres.

19. Etant donné le rôle majeur de l'industrie forestière dans le développement rural intégré, il faudrait que les gouvernements élargissent les responsabilités fonctionnelles de leurs administrations forestières et favorisent une intégration plus étroite des programmes forestiers avec le développement rural (par. 56).

L'ajustement agricole en vue de la coopération régionale

20. La FAO devrait définir avec plus de précision la stratégie proposée pour l'ajustement agricole international, compte tenu des débats et des conclusions de la Conférence mondiale de l'alimentation (par. 62).

21. L'ajustement agricole devrait porter davantage sur les produits agricoles transformés et non pas se limiter uniquement aux produits bruts, et l'accent devrait être mis sur le transfert des résultats d'expériences et des technologies entre les différents pays de la Région (par. 64).

22. Il faudrait que soit formulé un programme de travail bien conçu et de caractère opérationnel sur l'ajustement agricole régional, comprenant la réalisation d'études en profondeur qui permettent de dégager les complémentarités, entre pays ainsi que leurs incidences sur l'autosuffisance régionale, les échanges intrarégionaux et le commerce de la Région avec le reste du monde (recommandation 3/74 et par. 65).

23. La Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient devrait accorder la priorité aux problèmes évoqués dans les trois paragraphes ci-dessus et prendre désormais le nom de "Commission de la planification et de l'ajustement agricoles pour le Proche-Orient" (par. 65 et recommandation 3/74).

Besoins financiers et possibilités d'investissement dans l'agriculture

24. Les activités du Bureau régional pour le Proche-Orient devraient être axées sur les investissements en collaboration avec le Centre d'investissement de la FAO. Il faudrait désigner à cette fin, au sein du Bureau régional, un fonctionnaire principal chargé des investissements (par. 72 et recommandation 4/74).

25. Les gouvernements devraient faire appel aux services du Bureau régional pour l'identification et la préparation des projets (par. 72).

26. Il faudrait que la FAO collabore avec d'autres institutions internationales travaillant dans la région, notamment la CEAO, afin de tirer pleinement parti des compétences disponibles pour l'identification et la préparation des projets et éviter le chevauchement des efforts dans l'aide accordée aux gouvernements (par. 73).

27. La FAO devrait fournir aux gouvernements des renseignements sur le Centre d'investissement et son programme de coopération, ainsi que sur les autres institutions de financement opérant dans la Région (recommandation 4/74 et par. 74).

28. Les notes d'orientation récemment publiées par le Centre d'investissement de la FAO sur la préparation des projets d'irrigation, de drainage, d'élevage et de crédit agricole, devraient être distribuées aux Etats Membres de la région (par. 74).

Programme alimentaire mondial

29. Le Programme alimentaire mondial devrait envoyer le plus rapidement possible une mission dans la province syrienne de Kunneitra (Hauteurs du Golan), qui a été libérée, afin d'aider à sa reconstruction (par. 79).

30. La Conférence mondiale de l'alimentation devrait définir une politique d'aide alimentaire à long terme, en s'attachant particulièrement au rôle de l'aide alimentaire multilatérale par l'intermédiaire du PAM (par. 81).

31. Il faudrait qu'à l'instar du généreux concours offert par l'Arabie saoudite au Programme alimentaire mondial, les autres gouvernements qui sont en mesure de le faire contribuent financièrement aux programmes de développement économique et social et aux opérations d'urgence au bénéfice des populations défavorisées des pays en voie de développement (par. 78).

III. EXAMEN DES ACTIVITES REGIONALES EN VUE DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

Conclusions des commissions et des comités régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient

32. Les futures sessions des commissions régionales devraient désormais se tenir, au cours de chaque exercice biennal, avant la Conférence régionale (par. 85).

33. Il faudrait créer au Bureau régional de la FAO un poste de spécialiste de la protection des plantes, au titre du Programme ordinaire (par. 86).

34. Il faudrait organiser un cours régional de formation à la lutte contre les ravageurs et aux mesures de contrôle phytosanitaire à l'échelle internationale (par. 86).

35. Il faudrait créer au Soudan un centre régional pour l'inspection et l'hygiène des viandes, qui devrait être élargi par la suite de façon à dispenser une formation sur le classement des viandes par qualités. Il faudrait entreprendre à cette fin une étude approfondie sur les maladies du bétail, afin de s'assurer que les déplacements de troupeaux ne favorisent pas la propagation des épizooties (par. 87).

36. La deuxième phase de l'Institut régional de recherche et de formation statistiques au Proche-Orient devrait prévoir, si elle est mise en oeuvre, un élément important de recherche et de formation en matière de statistiques agricoles, l'organisation de séminaires nationaux et régionaux sur le développement intégré à long terme des statistiques (avec l'aide de l'UNFPA) et l'adjonction d'experts des statistiques halieutiques (par. 89).

37. La FAO devrait étudier la possibilité de créer un Fonds régional pour le recensement afin de fournir une aide financière aux pays qui en ont besoin pour leur permettre d'entreprendre des recensements agricoles, notamment dans le domaine des forêts et des pêches (par. 89).

Examen des programmes de terrain - Etat d'avancement et priorités des projets régionaux

38. C'est dans l'optique de l'intégration régionale que devrait être préparé un plan prospectif à long terme pour le développement de l'agriculture dans la région. Le Bureau régional devrait établir un schéma général dans le cadre duquel ce plan pourrait être établi, en collaboration avec la CEAO et d'autres institutions de la région. Le plan devrait être soumis aux Etats Membres pour avis et observations. Ce schéma général et les observations des pays membres devraient être examinés par la Commission de la planification agricole au Proche-Orient à sa prochaine session (par. 92).

39. Le représentant régional devrait effectuer une enquête sur les projets régionaux en cours - plus particulièrement instituts et centres - en analysant leur mandat et en examinant leur futur programme de travail, notamment la nécessité éventuelle d'une réorientation de leurs activités (par. 94).

40. La FAO devrait entreprendre une étude sur les problèmes posés par l'usage du Qat. Cette étude devrait recommander des solutions concrètes pour résoudre ce problème, notamment l'introduction de cultures appropriées de remplacement (par. 96).

41. Le Programme d'approvisionnement en engrais mis en oeuvre par la FAO devrait prévoir la livraison de pesticides pour pallier la grave pénurie actuelle et aider les pays à en obtenir des quantités suffisantes (par. 97).

42. Le poste de spécialiste régional de la lutte contre le critquet pèlerin devrait être inscrit au Programme ordinaire de la FAO et les trois postes régionaux financés par des ressources extrabudgétaires dans les projets de lutte antiacridienne devraient également être imputés au budget du Programme ordinaire au cas où ces sources de financement ne seraient plus disponibles (par. 98).

43. La FAO devrait entreprendre une enquête régionale sur les problèmes posés par la production des principales cultures horticoles, afin de proposer des mesures efficaces visant à améliorer la production par des travaux de recherche, des services de formation et la livraison de matériel végétal amélioré; la FAO devrait également identifier des projets régionaux appropriés en vue de leur mise en oeuvre (par. 27).

44. Il faudrait créer un centre régional pour les palmiers et les dattes chargé d'entreprendre des activités de recherche et de formation concernant la production, le traitement et la commercialisation, en collaboration avec le Gouvernement de l'Irak qui a offert d'héberger ce centre (par. 99 et recommandation 6/74).

45. La FAO devrait accepter la proposition du Gouvernement irakien, qui s'est offert à accueillir, aux termes d'un accord de partage des coûts, un projet faisant suite à l'actuel projet PNUD/FAO/NEADEC à partir de juillet 1975 (recommandation 7/74).

46. Il faudrait que la FAO se mette en rapport avec le PNUD pour qu'il augmente sa contribution à la poursuite du "Projet régional pour l'amélioration et la production des cultures vivrières de plein champ au Proche-Orient et en Afrique du Nord"; il faudrait créer à cette fin au moins quatre postes supplémentaires de spécialistes régionaux (oléagineux, sorgho et millets, irrigation et agronomie des terres arides). Ce projet devrait être étroitement lié aux activités du Centre international de recherche pour l'agriculture dans les zones arides, dont on a proposé la création dans la région du Proche-Orient (par. 100 et recommandation 8/74).

Etudes régionales

47. Trois études supplémentaires devraient être entreprises : étude sur la mécanisation agricole; poursuite de l'étude sur les terres marginales et examen des recherches sur l'utilisation de l'eau pour les cultures et les sols salins. Ces études devraient être examinées par les commissions régionales compétentes (par. 104).

Nouvelles activités régionales

48. En collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, la FAO devrait renforcer l'action du Bureau régional dans ce domaine, afin de fournir une aide plus efficace aux Etats Membres pour l'élément démographique de leurs plans nationaux (par. 107).

49. La FAO devrait organiser des cours régionaux de vulgarisation en matière d'économie familiale dans certains pays de la région qui disposent déjà de moyens de formation et de locaux, de façon à instruire des vulgarisatrices pour les zones rurales (par. 111).

50. La FAO devrait accorder une priorité élevée à la formulation de programmes régionaux de recherche en matière d'alimentation et de nutrition (par. 114, 115).

51. Le Bureau régional devrait intensifier les activités intéressant "l'information au service du développement" dans la région, moyennant des études sur le renforcement des communications entre les techniciens et la population rurale, la formation de personnel qualifié dans les pays membres et la fourniture de services consultatifs aux gouvernements (par. 93 et recommandation 9/74).

52. Il faudrait créer une Commission régionale des pêches pour le Proche-Orient (par. 119).

53. Les pêches devraient figurer comme question distincte à l'ordre du jour des futures Conférences régionales (recommandation 10/74).

54. Un projet halieutique sous-régional devrait être mis en oeuvre en vue de l'exploitation des pêcheries de la mer Rouge (recommandation 10/74).

55. Les Etats Membres devraient accorder la priorité aux pêches continentales et à l'aquiculture dans leurs programmes de développement halieutique (recommandation 10/74).

Sécurité alimentaire mondiale

56. La FAO devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour aider les pays à construire des entrepôts suffisants pour contenir les stocks alimentaires de réserve (recommandation 11/74).

57. Il faudrait renforcer le dispositif d'information au niveau régional, de façon à fournir rapidement aux pays membres les données et les prévisions relatives aux récoltes (recommandation 11/74).

Recensement mondial de l'agriculture, 1980

58. Il faudrait intensifier l'aide accordée aux pays pour la mise en oeuvre du programme de recensement, par la création éventuelle d'un fonds pour le recensement, la fourniture de services consultatifs et l'aide éventuelle du UNFPA pour le recensement des populations nomades (par. 130).

59. Il faudrait communiquer aux Etats Membres les résultats des études ayant trait à l'utilisation des méthodes de télédétection dans le Recensement mondial de l'agriculture, 1980 (par. 129).

Activités de la FAO dans la région; orientation future

60. Il faudrait, dans un proche avenir, orienter les activités de la FAO intéressant la Région dans le sens indiqué par le Représentant régional pour le Proche-Orient et approuvé par les délégués pendant la Conférence (par. 134).

61. Le Bureau régional devrait servir à regrouper les efforts des gouvernements, qui tendent de plus en plus à consacrer une partie de leurs ressources à des projets d'auto-assistance et à des projets régionaux (par. 29 et 132).

62. Dans son Programme de travail et budget 1976-77, la FAO devrait affecter un montant plus élevé au programme de traduction arabe, qui passerait de 1,8 à 2,5 millions de mots par exercice biennal (par. 28 et 133).

63. La politique visant à renforcer le Bureau régional devrait être activement poursuivie, notamment par la désignation de personnel technique hautement qualifié et l'octroi de ressources financières accrues dans une mesure suffisante, qui seront affectées en particulier aux postes "experts-conseils" et "voyages" (recommandation 12/74).

64. Dans le cadre du processus de décentralisation tendant à conférer au Bureau régional une plus grande autonomie à l'égard du Siège, il faudrait donner à ce Bureau des pouvoirs accrues pour lui permettre de servir plus efficacement les pays de la Région (recommandation 12/74).

I. QUESTIONS DE PROCEDURE

1. La douzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue dans l'enceinte de l'Université de Jordanie à Amman (Jordanie), du 31 août au 9 septembre 1974, à l'aimable invitation du Gouvernement du Royaume Hachémite de Jordanie.
2. La Conférence s'est félicitée de la présence des Emirats arabes unis, en espérant qu'ils joueraient leur rôle aux côtés des autres Etats Membres.

Inauguration de la Conférence

3. La Conférence a été ouverte par Son Altesse royale le Prince Hassan, héritier du trône, au nom de sa Majesté le Roi Hussein du Royaume Hachémite de Jordanie. Etaient présents Son Excellence le Premier ministre de Jordanie et les membres du Cabinet, des membres du Parlement, le Président de l'Université de Jordanie et les Doyens des Facultés, les membres du Corps diplomatique et d'autres hauts fonctionnaires du Gouvernement.
4. Dans son discours d'inauguration, Son Altesse Royale le Prince Hassan a déclaré que la Jordanie a conscience des problèmes que posent aujourd'hui l'alimentation et l'agriculture et elle a souligné la nécessité, devant l'actuelle crise alimentaire mondiale, d'accroître la production. Elle a évoqué à cet égard les efforts coopératifs déployés par la Jordanie et la FAO en matière de culture en sec et de développement agricole intégré dans la vallée du Jourdain.
5. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs, Son Altesse royale a formulé ses vœux de succès à la Conférence. Il a exprimé l'espoir que cette dernière, venant à un tournant crucial de l'histoire humaine, contribuerait, à l'instar des autres réunions internationales, à résoudre efficacement les problèmes de la Région.
6. M. Addeke H. Boerma, Directeur général de la FAO, a remercié Son Altesse royale pour son discours d'inauguration et ses vœux de bienvenue, puis a loué les efforts mis en oeuvre par la Jordanie pour mettre le pays en valeur, malgré les nombreux obstacles auxquels elle se heurte et les ressources limitées dont elle dispose. A cet égard, il a fait tout particulièrement allusion aux possibilités qui s'offrent à la recherche et à la formation agricole ainsi qu'aux institutions de crédit agricole desservant les agriculteurs pour améliorer leur production.

Election du Président et des Vice-Présidents

7. La Conférence a élu à l'unanimité les membres ci-après:

<u>Président de la Conférence :</u>	Son Excellence M. El-Sayed Marwan Al Hmood, Ministre de l'agriculture de Jordanie
<u>Vice-Présidents:</u>	Chefs des délégations

8. Son Excellence M. El-Sayed Marwan Al Hmood s'est déclaré reconnaissant et fier d'avoir été élu à la présidence de la Conférence. Après avoir souhaité la bienvenue en Jordanie aux éminentes personnalités et planificateurs agricoles présents, il a dit toute son admiration pour les services que rendent la FAO et son Bureau régional à la Région. Il a ensuite exprimé l'espoir que les délibérations de la Conférence permettraient de dégager des solutions aux problèmes majeurs que posent les pénuries alimentaires et le développement de l'agriculture dans cette Région.

Comité de rédaction:

9. Ont été élus au Comité de rédaction les pays suivants :

Irak	Pakistan
Iran	Soudan
Libye	Emirats arabes unis

Le Chef de la délégation irakienne a été élu à l'unanimité Président du Comité de rédaction.

Remerciements à la Jordanie

10. La Conférence a adressé à Sa Majesté le Roi, à son Gouvernement et au peuple du Royaume Hachémite de Jordanie ses sincères remerciements et sa gratitude pour leur aimable et généreuse hospitalité. Elle a également remercié Son Excellence, M. Marwan Al-Hmood, Ministre de l'agriculture de Jordanie et tous ses collaborateurs grâce aux efforts et services desquels la réunion a été couronnée de succès.

Messages:

11. Des messages et télégrammes ont été adressés, au nom de la douzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient:

- A Sa Majesté le Roi du Royaume Hachémite de Jordanie pour le remercier d'avoir bien voulu accueillir la Conférence;
- A Sa Majesté le Roi de l'Arabie saoudite pour le remercier de sa généreuse contribution au Programme alimentaire mondial;
- Au Président de l'Irak pour lui témoigner gratitude de l'appui financier que dispense son Gouvernement à la mise en oeuvre des projets régionaux;
- Au Gouvernement du Koweït pour le remercier de son concours à la promotion de la langue arabe au sein du Bureau régional de la FAO, et
- Au Président de l'Université de Jordanie pour le remercier de l'accueil réservé à la Conférence dans l'enceinte de l'Université, des moyens mis à sa disposition, de l'hospitalité dont il a fait preuve et des précieux services rendus par son personnel et les étudiants.

Message à Chypre

12. La Conférence a adressé au représentant résident du PNUD à Nicosie (Chypre) un message le priant de remercier les autorités responsables de leur offre d'accueillir à Nicosie la douzième Conférence régionale pour le Proche-Orient, leur exprimer les regrets de cette dernière que Chypre n'ait pu participer à la réunion et formuler l'espoir que la paix se rétablisse promptement dans le pays pour un jour être en mesure de recevoir la Conférence régionale.

Message d'adieu au Directeur général

13. Ayant été informée de ce que la présente Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient serait la dernière à laquelle assisterait le Directeur général, M. A.H. Boerma, la réunion lui a exprimé ses remerciements ainsi que sa gratitude pour les efforts qu'il a déployés en vue du développement des ressources alimentaires et agricoles du Proche-Orient. Elle lui a également adressé ses vœux les plus sincères de bonheur et de santé à l'occasion de son départ à la retraite en fin décembre 1975.

Signature de la lettre d'accord entre la FAO et l'ECWA

14. Une lettre d'accord a été signée le 2 septembre 1974 par M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, au nom de l'Organisation, et par M. Mohamed Said Al-Attar, Secrétaire exécutif de l'ECWA, pour le compte de cette Commission.

15. M. Boerma s'est félicité de la signature d'un tel accord, en déclarant que si l'ECWA était responsable de l'ensemble du développement économique, la FAO assumerait pour sa part les aspects économiques, sociaux et techniques du développement agricole. Aux termes de cet accord, une division mixte FAO/ECWA sera créée dont le personnel sera fourni par les deux organisations, en consultation avec le Directeur général de la FAO ou son Représentant régional pour le Proche-Orient. MM. Boerma et Attar ont donné l'assurance que leurs organisations agiraient conjointement dans l'intérêt de la Région.

16. Les délégués présents à la Conférence se sont félicités de la signature de cette lettre et ont formulé le vœu que s'établissent des liens constructifs entre la FAO et l'ECWA ainsi qu'avec d'autres organismes de financement dans la Région.

II. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

17. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence a été saisie des documents ci-après: exposé du Directeur général (NERC/74/CONF/1); exposé du Représentant régional et examen des activités de la FAO dans la Région du Proche-Orient au cours du présent exercice (NERC/74/CONF/2) et (NERC/74/2); exposé du Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation (NERC/74/CONF/3); exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale (NERC/74/CONF/4) et exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (NERC/74/CONF/5).

18. Dans leurs communications écrites au titre de ce point de l'ordre du jour, les délégués ont fait brièvement le point des progrès accomplis dans le secteur agricole de leurs pays respectifs et ont formulé des observations sur un certain nombre de questions importantes évoquées dans les exposés et l'étude susmentionnés.

Débats sur les exposés 1/

19. Les délégués ont déclaré qu'ils partagent la profonde inquiétude du Directeur général devant la gravité de la crise alimentaire mondiale actuelle et qu'ils approuvent les mesures entreprises au titre du Programme d'opérations d'urgence des Nations Unies.

20. Plusieurs délégués se sont avoués préoccupés par la situation actuelle des disponibilités et stocks mondiaux d'engrais et de pesticides, et l'escalade que connaissent les prix de ces facteurs de production extrêmement importants. Le Directeur général ayant évoqué le Programme international d'approvisionnement en engrais, les délégués ont instamment prié la FAO d'intensifier ses efforts à l'appui de ce Programme, qui pourrait être d'une aide incontestable. De l'avis de certains délégués cependant, le problème ne peut être vraiment résolu que si les pays s'efforcent dans la mesure du possible d'encourager la production d'engrais et de pesticides, ainsi que d'autres inputs matériels, non à l'intention des pays en voie de développement, mais dans ces pays eux-mêmes.

1/ Un résumé de ces exposés figure en annexe D.

21. La Conférence prend note et se félicite des observations du Directeur général sur le système de programme unifié adopté au sein de la FAO. Elle souligne le rôle primordial du Bureau régional dans les services que fournit la FAO aux pays de la Région et elle réitère ce qui a déjà été dit à la dernière Conférence régionale réunie à Koweït (recommandation 10/72), à savoir qu'il faudrait opérer une plus grande décentralisation dans la structure de la FAO. Seule une telle décentralisation permettra au Bureau régional de desservir la Région avec la plus grande efficacité. A ce propos, les délégués ont rendu hommage au Bureau régional pour les services remarquables qu'il a rendus aux pays de la Région au cours des deux dernières années, malgré des ressources limitées.

22. La Conférence rend hommage à la nouvelle volonté d'auto-assistance qui anime la Région. La onzième Conférence régionale avait déjà souligné l'importance d'une telle auto-assistance et avait noté avec satisfaction que les différents projets et sous-régionaux entrepris par le Bureau régional s'inscrivaient dans la ligne de cette recommandation.

23. La Conférence est également unanime à remercier chaleureusement l'Irak de sa contribution au projet régional de recherche appliquée en matière d'utilisation des terres et des eaux et de l'offre par laquelle il propose d'accueillir et de soutenir un projet régional faisant suite à l'actuel projet PNUD/FAO/NEADEC. Elle exprime en outre ses remerciements à l'Irak pour sa contribution dans le domaine des pêches.

24. La Conférence se félicite que, dans le cadre de cette tendance croissante à la coopération régionale, le Bureau régional occupe désormais une place centrale dans le système de la FAO.

25. La Conférence est satisfaite des études prospectives par pays évoquées par le Directeur général et par le Représentant régional et demande à l'unanimité que ces études soient étendues à tous les pays de la Région.

26. La Conférence partage entièrement l'avis du Représentant régional au sujet de l'importance de la recherche agricole. Elle accueille avec la plus grande satisfaction la décision visant à créer un Centre international de recherche agricole; elle apprécie aussi et appuie sans réserve les efforts du Bureau régional pour promouvoir la coopération régionale et interpays dans ce domaine et remercie les pays qui ont offert d'héberger le nouveau Centre de recherche ou les centres qui lui seront affiliés.

27. La Conférence approuve les deux propositions de projets horticoles régionaux mentionnées dans la déclaration du Représentant régional et recommande à la FAO d'entreprendre une enquête et étude régionales sur les problèmes de production des grands produits horticoles, afin de proposer des méthodes efficaces propres à améliorer la production grâce à la recherche, la formation et l'approvisionnement en matériel végétal et d'identifier des projets régionaux appropriés, aux fins d'exécution.

28. Les efforts déployés par le Bureau régional pour renforcer l'emploi de l'arabe sont pleinement appréciés et approuvés par la Conférence, qui remercie vivement de leurs généreuses contributions à cet effet le Koweït (100 000 dollars E.-U.), l'Irak (5 000 dollars E.-U.) et les Emirats arabes unis (10 000 dollars E.-U.). La Conférence se réjouit de la décision du Directeur général d'assurer l'interprétation en arabe dans toutes les réunions et l'invite à relever l'allocation financière dans le Programme de travail et budget de 1976-77 pour porter le volume de la traduction arabe de 1,8 million à 2,5 millions de mots par exercice biennal.

29. La Conférence s'associe aussi pleinement à la recommandation formulée par le Koweït à la onzième Conférence régionale et soumise à nouveau à la présente Conférence, en application de laquelle il a été créé un Comité permanent composé comme suit: S.E. le Ministre de l'agriculture et des municipalités, Bahreïn; S.E. le Ministre de l'agriculture, E.A.U; le Représentant régional de la FAO pour la région du Proche-Orient.

30. Ce Comité permanent est chargé de promouvoir les programmes de coopération entre la FAO et les gouvernements, moyennant l'aide au développement et l'auto-assistance au niveau régional, afin d'activer les activités de ce type dans l'agriculture, par l'intermédiaire de la FAO.

31. Pleinement consciente de la gravité de la situation alimentaire mondiale actuelle et de ses incidences pour la Région du Proche-Orient, la Conférence prend note avec le plus vif intérêt de l'exposé du Secrétaire général adjoint de la Conférence mondiale de l'alimentation. Elle espère que cette Conférence aboutira à des résultats tangibles et contribuera de façon positive à résoudre la crise actuelle.

Proposition de l'Egypte concernant le mode de nomination et le mandat des représentants régionaux de la FAO

32. La Conférence était saisie du document NERC/74/15; le délégué de la République arabe égyptienne a en outre expliqué que le Directeur général nommerait les représentants régionaux en tenant compte des éléments suivants:

- a) La durée du mandat des représentants régionaux serait portée de 5 à 6 ans. Cette règle s'appliquerait aussi aux représentants régionaux adjoints, étant donné les rapports entre les deux postes;
- b) La nomination au poste de représentant régional devrait s'effectuer en dehors du secrétariat, ce poste exigeant que les titulaires soient choisis parmi les responsables des politiques agricoles et qu'ils possèdent une expérience pratique de l'agriculture. Ceci permettrait aussi aux Etats Membres de désigner pour ce poste de haut niveau l'un de leurs ressortissants;
- c) Le pourvoi de ce poste devrait être l'objet de consultations entre les Etats Membres et le Directeur général. Il faudrait, à cette fin, que les Etats Membres de la Région présentent des candidatures à la Conférence régionale, pour observations et communication au Directeur général;
- d) Le Directeur général souhaitera peut-être suggérer d'autres moyens appropriés d'appliquer le principe de consultations et faire part de son avis en la matière.

33. La Conférence et le Directeur général n'ayant eu que peu de temps pour examiner cette proposition dans le détail, la délégation de l'Egypte a suggéré qu'elle soit soumise aux Etats Membres de la Région, afin que ceux-ci l'étudient et fassent part de leurs points de vue au Directeur général, qui examinera alors ladite proposition sous l'angle du Secrétariat.

34. Le Directeur général est prié de communiquer le résultat de cette étude à la prochaine Conférence régionale et d'en informer entre-temps les autres conférences régionales.

35. Les deux propositions ci-après se sont dégagées du débat de la Conférence sur ce point:

- a) La Jordanie propose que la Conférence adopte la dernière suggestion avancée par la délégation égyptienne, à savoir renvoyer la question devant les pays et le Directeur général, aux fins d'examen et de présentation à la prochaine Conférence régionale;
- b) La Syrie propose de supprimer totalement le point 6(a) de l'ordre du jour.

36. Après avoir débattu ces deux propositions, la Conférence a finalement retenu celle de la Jordanie.

III. QUESTIONS PRESENTANT UNE IMPORTANCE MAJEURE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

Possibilités d'accroître la production de l'agriculture pluviale dans la région du Proche-Orient

37. En venant à ce point (document NERC/74/3), la Conférence a félicité le Bureau régional d'avoir entrepris cette étude, qui fait ressortir l'importance de l'agriculture pluviale et dégage les obstacles à l'augmentation de la productivité.

38. La Conférence recommande d'approfondir cette étude et de l'étendre à d'autres pays de la Région. Pour en assurer l'exécution, il faudrait que la FAO prévoit les ressources voulues dans son prochain Programme de travail et budget.

39. La Conférence a fait observer que ces études devraient examiner plus en détail les contraintes socio-économiques dans les zones à faible pluviosité des pays en développement. Entre autres graves contraintes, les délégués ont cité l'exiguïté des exploitations et leur morcellement, le manque de moyens de crédit et de commercialisation, l'absence de politique de prix, le coût élevé des facteurs de production et la situation économique généralement précaire des nomades et petits exploitants dans les zones pluviales.

40. Les délégués ont également fait valoir qu'il importe de recueillir l'eau de pluie pour l'utiliser au maximum au profit de la production végétale. On a également reconnu qu'il est possible de recourir aux eaux souterraines et de surface en complément de l'eau de pluie. Un programme de recherche sur le terrain a été proposé à cette fin pour déterminer les rapports entre les précipitations et l'humidité du sol, ainsi qu'entre cette dernière et le développement physiologique des cultures, en fonction des diverses cultures et pratiques agricoles. Cette recherche, a-t-on souligné, vise à mettre au point les méthodes qui sont le mieux adaptées aux zones faiblement ou pas irriguées et qui sont susceptibles d'en accroître la production agricole.

41. Les délégués ont jugé nécessaire d'élaborer des politiques nationales de développement qui, dans une optique intégrée, s'attaqueraient simultanément aux divers problèmes techniques et socio-économiques posés par l'agriculture pluviale, afin de réduire l'inégalité entre les zones favorisées et celles qui le sont moins, en insistant sur l'artisanat et les petites industries rurales dans les zones non irriguées.

42. La Conférence a fait ressortir la nécessité d'une coopération régionale dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'échange d'expérience. A cet égard, elle s'est félicitée de la décision prise par le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale de créer un centre international de recherche agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Il est à espérer que ce centre viendra en complément des programmes nationaux et régionaux de recherche. Les délégués ont exprimé leur intention de coopérer pleinement avec ce centre. Ils voient avec satisfaction la collaboration qui existe entre la FAO et le Centre arabe de recherche sur les zones arides et les terres non irriguées (Damas). La Conférence recommande de resserrer la coopération et la coordination entre les activités du Centre international de recherche proposé et celles des instituts nationaux et régionaux existants, notamment le Centre arabe de recherche sur les zones arides et les terres non irriguées.

43. De l'avis de la Conférence, il faudrait étudier la possibilité d'un programme d'assurance collective pour les cultures pluviales, ainsi que le rôle dudit programme dans l'accroissement de la production et la stabilisation du revenu des agriculteurs des zones non irriguées.

44. La Conférence reconnaît que l'on n'a pas encore suffisamment étudié les possibilités d'un aménagement rationnel des parcours. Le problème de la désertification étant lié à ceux des parcours, il faut s'efforcer d'envisager des solutions dans une optique intégrée, en y associant étroitement la production animale. La Conférence recommande donc que soit créé un institut régional de l'aménagement des parcours et des terres arides pour s'attaquer aux problèmes de la désertification, des parcours et des terres marginales, en les intégrant à la production animale. La Conférence remercie le délégué de la Libye qui, au nom de son Gouvernement, a offert d'accueillir cet institut. En ce qui concerne ce dernier et d'autres instituts ou centres régionaux proposés, la Conférence invite le Bureau régional à choisir attentivement le lieu d'implantation le plus approprié pour chaque projet avant de décider en la matière.

45. Devant l'importance que revêt la formation à la conservation des sols et des eaux et aux techniques améliorées de culture en sec, les délégués ont proposé de créer un centre régional de formation à ces disciplines. La Conférence remercie également le délégué jordanien de l'offre qu'il a faite au nom de son Gouvernement d'accueillir ce centre. Les délégués ont souligné l'importance d'une collaboration entre ce dernier et le Centre international de recherche agricole proposé.

46. La Conférence note que, lors de sa deuxième session, le Comité de l'agriculture (COAG) a approuvé, en principe, la voie adoptée par la FAO pour aider les pays membres, c'est-à-dire grâce à un programme de développement de la production dans les zones à faible pluviosité. La Conférence recommande au Directeur général de veiller à ce que l'aide envisagée par la FAO et approuvée par le COAG s'exerce surtout en faveur des pays de la région du Proche-Orient où l'agriculture non irriguée pose des problèmes aigus et généralisés.

47. Les délégués ont estimé qu'il serait extrêmement utile d'entreprendre dans ces zones non irriguées des enquêtes pédologiques de base, en ayant pleinement recours aux techniques de télédétection par satellite, aux fins de prospection, d'évaluation et de surveillance; la FAO pourrait fournir des services d'aide et d'information pour ces enquêtes.

48. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation 1/74

CREATION D'UN INSTITUT REGIONAL POUR L'ETUDE DE LA DESERTIFICATION, DE
L'AMENAGEMENT DES PARCOURS ET DES TERRES ARIDES ET D'UN CENTRE REGIONAL
DE FORMATION A L'AGRICULTURE NON IRRIGUEE

LA CONFERENCE,

Se félicitant de la décision prise par le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale de créer, dans la Région, un Centre international de recherche agricole,

Reconnaissant que l'immense superficie des parcours de la Région, qui assure la majeure partie du fourrage à l'élevage, n'a pas été étudiée comme il se doit pour résoudre les problèmes de ces zones,

Prenant note de l'importance que revêtent la désertification et ses rapports avec les pratiques d'aménagement des parcours,

Mettant en outre l'accent sur l'importance et la nécessité d'une formation à la conservation des sols et des eaux et autres méthodes améliorées de culture en sec,

Recommande

Au Directeur général

De créer en Libye, qui s'est offerte à l'accueillir, un Institut régional pour l'étude de la désertification, de l'aménagement des parcours et des terres arides, après étude attentive de la part du Bureau régional et consultation avec les gouvernements intéressés,

De créer en Jordanie, qui s'est offerte à l'accueillir, un Centre régional de formation à l'agriculture non irriguée, après établissement d'un projet approprié et consultation avec les gouvernements intéressés.

Développement rural intégré

49. La Conférence était saisie du document NERC/74/4 exposant le concept et les éléments fondamentaux du développement rural intégré, ainsi que des conclusions des études de cas effectuées par le Bureau régional de la FAO à Chypre, en Egypte, en Iran, en Somalie et en Syrie, des travaux du Groupe international d'experts au Pakistan (document NERC/74/4, Suppl.1) et des conclusions préliminaires d'une mission spéciale de la FAO à Chypre, en Irak et en Syrie, pour étudier la contribution de la foresterie et des industries forestières au développement rural intégré.

50. La Conférence se félicite des études menées par le Bureau régional et du rôle joué par ce dernier pour promouvoir ce concept dans la Région et elle recommande que ces études soient étendues à d'autres pays de la Région. Les délégués de l'Irak, de la Jordanie, de la République arabe libyenne, d'Oman, de l'Arabie saoudite, du Soudan, de la République arabe du Yémen et de la République démocratique populaire du Yémen ainsi que du Pakistan ont demandé au Bureau régional d'entreprendre des études analogues dans leurs pays respectifs. Tout en reconnaissant l'utilité de ces études, la Conférence a toutefois souligné qu'il importe d'approfondir certains aspects comme le mécanisme de la participation de la population, le dispositif institutionnel requis pour intégrer les programmes de développement rural aux niveaux national et local et le rôle de la vulgarisation, du crédit, de la commercialisation des coopératives, de la réforme agraire, de l'éducation agricole et des aspects sociaux comme l'enseignement, la santé publique, la planification démographique, les centres sociaux, ainsi que la place des femmes dans le développement rural intégré.

51. La Conférence se réjouit que la priorité soit accordée au progrès rural dans les programmes de développement de plusieurs pays de la Région et elle se félicite du programme de travail proposé par la Commission économique pour l'Asie occidentale (ECWA).

52. La Conférence approuve le concept de développement rural intégré tel que formulé dans le document examiné, et elle invite instamment les gouvernements à l'adopter dans leurs plans de développement national. Tout en reconnaissant que les principes fondamentaux et éléments de ce concept englobent bien les différents aspects économiques, les divers stades d'expansion et les différentes stratégies de développement, la Conférence note que l'ordre de priorité octroyé à ces principes varie selon les pays, en fonction de la stratégie et du niveau de développement. Etant donné la nécessité d'accroître la production alimentaire, il faut s'attacher avant tout à moderniser l'agriculture et à encourager les agriculteurs (moyennant des politiques de prix adéquates, des subventions et des facilités de crédit pour l'acquisition des inputs essentiels, des services de commercialisation et la sécurité de tenure).

53. Partant de l'expérience de leurs propres pays, un certain nombre de délégués ont insisté sur la nécessité d'établir des institutions nationales pour coordonner les activités de planification, de financement, de formation, et d'évaluation qu'exige le développement rural intégré. Ont été examinées, entre autres institutions, un Comité national ou un Office national composé de hauts fonctionnaires chargés de planifier et de mettre en oeuvre les divers éléments du développement rural intégré.

54. La Conférence s'est déclarée particulièrement préoccupée de l'écart criant entre les conditions de vie rurales et urbaines et de l'exode croissant des populations rurales qui en résulte. On a souligné la nécessité de remanier, en faveur des agriculteurs et non des citadins, les politiques de prix touchant les produits agricoles, d'élargir les possibilités d'emploi et d'améliorer les conditions de vie dans les zones rurales.

55. A l'occasion de son débat sur les aspects du développement rural intégré relatifs à l'emploi, la Conférence a fait remarquer que les politiques démographiques (y compris l'emploi) doivent faire partie intégrante des plans de développement rural intégré pour parer aux situations occasionnées par la croissance inégale de la population dans les différentes régions d'un pays. A cette fin, il importe, entre autres, d'intensifier et de diversifier

l'utilisation des terres et promouvoir des industries de transformation des produits alimentaires et agricoles qui soient rationnelles sur le plan technique et économique. Quant aux industries rurales/agricoles à fort coefficient de main-d'oeuvre et à faible coefficient de capital, il faudrait qu'elles appliquent des techniques appropriées, en même temps que des méthodes convenables de commercialisation, de gestion, de crédit à long terme et de financement.

56. A cet égard, la Conférence note que la foresterie et les industries forestières peuvent jouer et jouent un rôle important dans le développement rural intégré. La Conférence se félicite de l'initiative du Bureau régional d'étudier ces rapports et note avec satisfaction que cette question sera examinée à la septième session de la Commission des forêts pour le Proche-Orient qui se tiendra à la fin de cette année. Elle recommande donc que les gouvernements élargissent les responsabilités fonctionnelles de leurs administrations forestières et favorisent une intégration plus étroite des programmes forestiers avec le développement rural. La Conférence demande à la FAO d'aider les Etats Membres à mieux coopérer au niveau régional, en procédant à des échanges de connaissances théoriques et pratiques entre planificateurs forestiers et ruraux et en effectuant des études de cas dans certains pays de la Région.

57. La Conférence estime que le crédit agricole et les politiques de prix constituent d'importants moyens pour atteindre les objectifs de production et de bien-être social auxquels vise le développement rural intégré. On constate qu'à l'heure actuelle, la part de crédits alloués par les banques centrales aux banques de crédit agricole n'apporte pas aux petits agriculteurs ce dont ils ont besoin pour accroître leur production. On remarque également que les politiques de prix sont, dans l'ensemble, plus favorables aux consommateurs des zones urbaines qu'au producteur agricole. La Conférence approuve l'intention qu'a la FAO de convoquer, en 1975, une conférence mondiale du crédit qui fera suite au séminaire sur le crédit agricole organisé l'année dernière pour les pays du Proche-Orient, et qui examinera notamment la question du jumelage des services de crédit et de commercialisation. La Conférence a fait ressortir l'importance que revêt l'amélioration des services de commercialisation au profit des petits exploitants et elle se félicite de ce que la FAO exécute un projet régional d'information et de recherche sur la commercialisation agricole.

58. La Conférence a mis l'accent sur l'importance de la vulgarisation pour le développement rural et constate la faiblesse générale des services d'information et de communication dispensés aux agriculteurs. Elle a insisté sur la nécessité d'élargir la notion de vulgarisation agricole, de manière à y englober les activités de vulgarisation à l'intention des femmes et les moyens d'information permettant d'inculquer aux agriculteurs les connaissances pratiques et théoriques nécessaires. Il a également été suggéré à cet égard que les institutions existant déjà dans les villages - telles que les écoles - assument un rôle polyvalent et que les programmes scolaires soient orientés en fonction du type de développement des différentes zones rurales.

59. La Conférence approuve les recommandations formulées au sujet du développement rural intégré par la Commission de la planification agricole et la Commission des statistiques agricoles pour le Proche-Orient à leur septième session conjointe, conformément à la recommandation 2/72 adoptée par la onzième session de la Conférence régionale de la FAO. La Conférence a insisté notamment sur la recommandation visant à créer dans la région du Proche-Orient un projet ou un institut régional de développement rural intégré, analogue au projet entrepris en Asie du Sud-Est, chargé de dispenser aux pays membres des services de formation, de recherche et de consultation. Après avoir exprimé son appui à cette recommandation, la Conférence a rendu hommage à l'oeuvre de pionnier entreprise au Pakistan. Elle a également remercié l'Irak de s'être offert à participer à cette oeuvre importante. A son avis, il faudrait établir des relations de travail entre le Bureau régional et les organismes régionaux et nationaux s'occupant de la formation et de la recherche dans le domaine du développement rural.

60. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation 2/74

DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

LA CONFERENCE,

Reconnaissant que le concept de développement rural intégré constitue une méthode nouvelle et multidisciplinaire pour aborder globalement le développement des zones rurales,

Comprenant que les investissements dans les programmes de développement rural intégré peuvent puissamment aider à résoudre les problèmes de la Région en matière de disponibilités alimentaires, à élargir les possibilités d'emploi et à remédier à la pauvreté rurale, grâce à une répartition plus équitable du revenu,

Se félicitant de la contribution qu'a apportée le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient à l'examen des différentes méthodes de traitement de cette question, en procédant à des études de cas dans un certain nombre de pays et en favorisant l'adoption de ce concept dans la Région,

Invite instamment la FAO et autres institutions spécialisées des Nations Unies, la BIRD et les Fonds régionaux de développement à aider les Etats Membres dans ce domaine et à coordonner leurs efforts et

Insiste auprès des Etats Membres pour qu'ils adoptent ce concept dans leur programme de développement national et lui accordent une haute priorité,

Recommande

Au Directeur général

D'étendre à tous les pays de la Région l'étude sur le développement rural intégré préparée par le Bureau régional de la FAO,

De créer au niveau régional un Groupe d'experts sur le développement rural intégré, qui, en attendant la constitution de l'institut recommandé à l'alinéa 3 de la présente recommandation, étudiera en profondeur les divers éléments du développement rural intégré et recommandera aux Etats Membres les moyens de mettre en oeuvre les programmes dans ce domaine,

D'établir un Institut de développement rural intégré qui sera rattaché le cas échéant aux organes nationaux de recherche et de formation et qui fera fonction de projet régional chargé d'assurer les activités de formation, de recherche, de dispenser des conseils aux pays de la Région et de les aider à appliquer le concept de développement rural intégré,

De faire procéder à l'analyse des conclusions des études effectuées jusqu'à présent par la FAO, de la publier et de la communiquer aux Etats Membres pour information.

Ajustement agricole et coopération régionale

61. La Conférence a examiné les questions d'ajustement agricole figurant au document NERC/74/5, sous l'angle mondial, national et régional. Elle constate, au niveau mondial, que si l'on persiste à envisager des ajustements de caractère purement national, on ne fera qu'occasionner dans les échanges et les prix internationaux des produits agricoles des déséquilibres et instabilités périodiques qui pourraient fort bien se faire chaque fois plus fréquentes et plus nuisibles aux économies des pays développés et en développement.

62. Aussi la Conférence s'intéresse-t-elle tout spécialement aux objectifs visés par l'ajustement agricole international, tels que les expose le document du Secrétariat. Elle se félicite également des premiers efforts déployés par la FAO pour concevoir une stratégie, y compris un cadre général, des directives, des indicateurs de contrôle ainsi que des consultations et négociations qui permettent d'atteindre ces objectifs. Elle souligne la nécessité de perfectionner cette stratégie, en tenant compte des débats et conclusions de la prochaine conférence mondiale de l'alimentation.

63. De l'avis de la Conférence, l'ajustement international fait partie intégrante des ajustements mondiaux et régionaux. Il est nécessaire, selon elle, de mener de front l'ajustement dans les pays et entre les pays. A ce titre, elle juge que le rapport établi par l'expert-conseil du Bureau régional pour le Proche-Orient constitue une étape majeure dans l'identification des divers aspects de l'ajustement agricole national. Elle prend note des limitations que présente cette étude, et notamment du fait qu'elle ne couvre que sept pays de la Région et qu'elle prête peu d'attention aux mesures et propositions propres à intensifier les échanges intra-régionaux. La Conférence a également fait remarquer que l'étude porte surtout sur la création de centres et instituts régionaux. A son avis, il faudrait s'attacher beaucoup plus à définir les domaines de coopération régionale, comme la recherche agricole appliquée, les semences et l'aménagement des parcours, où il semble qu'elle pourrait être fructueuse.

64. La Conférence a fait observer que l'étude passe sous silence deux autres aspects. Le premier concerne le traitement et la transformation des produits agricoles après récolte. Il faudrait à cet égard que l'ajustement agricole se concentre de plus en plus sur les produits agricoles transformés et non pas seulement sur les matières premières. Le deuxième aspect concerne le transfert du savoir et des techniques entre les divers pays de la Région. A cet égard, on a fait allusion à la nécessité d'un ajustement "technique".

65. Les besoins et possibilités en matière d'ajustement agricole régional constituent, de l'avis de la Conférence, les questions les plus cruciales. Plusieurs exemples ont été cités pour illustrer la nécessité de spécialiser la production, en fonction des avantages relatifs et des possibilités d'intensification du commerce intrarégional d'outputs et d'inputs agricoles. La Conférence a vivement insisté pour que le processus de planification nationale tienne compte des complémentarités entre sous-régions bien définies du Proche-Orient. Elle a souligné la nécessité d'un programme de travail opérationnel et bien conçu pour l'ajustement agricole régional et s'est associée sans réserve aux recommandations formulées à cet effet par la Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient, notamment celles visant à entreprendre une série intégrée d'études en profondeur permettant de dégager les complémentarités entre pays ainsi que les incidences du processus d'ajustement sur l'autosuffisance régionale, les échanges intrarégionaux et le commerce de la Région avec le reste du monde. A son avis, la Commission devrait continuer de porter la plus grande attention à ces problèmes et son titre devrait englober l'ajustement agricole en tant que partie intégrante de ses fonctions de planification.

66. La Conférence se félicite du projet visant à tenir en 1975 un Séminaire sur l'ajustement agricole et elle invite instamment la FAO et le Conseil de l'unité économique arabe (CUEA) à associer à cette oeuvre de pionnier l'ECWA et l'Organisation arabe pour le développement agricole. A son avis, il est nécessaire, aux fins de l'étude proposée, de recruter des cadres hautement compétents et d'adopter une optique qui reflète une forte orientation politique. La Conférence a exprimé l'espoir que ce Séminaire débouchera sur un colloque qui permettra de dresser un programme d'action intergouvernemental.

67. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation 3/74

AJUSTEMENT AGRICOLE ET COOPERATION REGIONALE

LA CONFERENCE,

Approuvant les objectifs et la stratégie proposée pour l'ajustement agricole international,

Consciente qu'il faudra peut-être revoir ces objectifs et cette stratégie à la lumière des conclusions de la prochaine conférence mondiale de l'alimentation,

Invitant instamment la FAO à étendre l'étude sur le Proche-Orient (rapport Yates) à d'autres pays de la Région et à accorder, dans ces études, une attention particulière non seulement au transfert du savoir et à l'échange de données d'expérience entre lesdits pays, mais encore aux techniques et à la transformation des produits après récolte,

Recommande

Au Directeur général

D'organiser une série intégrée et échelonnée d'études en profondeur pour déterminer la portée des ajustements sous-régionaux et leurs répercussions sur l'autosuffisance, les échanges intrarégionaux et le commerce avec le reste du monde,

De confier à la Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient le soin de poursuivre la mise en oeuvre de l'ajustement agricole régional et de la désigner désormais "Commission de la planification et de l'ajustement agricoles pour le Proche-Orient".

Besoins financiers et possibilités d'investissement dans l'agriculture

68. La Conférence a examiné le document NERC/74/6 "Besoins financiers et possibilités d'investissement dans l'agriculture", préparé par le Secrétariat de la FAO et le document NERC/74/6-Sup. 1 "Besoins financiers et possibilités d'investissement dans l'agriculture arabe - expérience du Koweït", préparé par le Fonds du Koweït pour le développement économique arabe, à la demande de la FAO.

69. Elle reconnaît que l'importance du secteur agricole pour les pays de la Région du Proche-Orient tient à l'effectif de la population agricole, à la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut, ainsi qu'à sa part dans le commerce extérieur.

70. La Conférence note que certains pays procédant actuellement à la révision de leurs plans de développement, on ne peut donner qu'un ordre de grandeur approximatif des investissements à faire dans l'agriculture de la Région. Il a cependant été reconnu que la Région serait sans doute parfaitement à même de couvrir ces besoins, si l'on considère que les pays ayant un excédent financier viennent en aide à ceux dont le potentiel agricole, sous l'angle physique et humain, se prête au développement.

71. La Conférence a souligné que l'un des obstacles majeurs aux investissements tient actuellement à ce qu'il n'existe pas de projets d'investissement rationnels, conçus avec réalisme de manière à tenir compte non seulement de leurs possibilités techniques et économiques de réalisation, mais aussi des moyens dont dispose les pays, sous l'angle de l'organisation et de la gestion, pour les mettre en oeuvre.

72. La Conférence prend note des activités du Centre d'investissement de la FAO en matière d'identification et de préparation de projets d'investissement. Avec l'aide du Programme de coopération FAO/BIRD du Centre d'investissement, dix projets intéressants huit pays de la Région ont été établis, que la Banque mondiale/IDA a accepté de financer. De l'avis de la

Conférence, ceci toutefois est insuffisant et il est urgent de formuler des projets d'investissement pour les soumettre à d'autres sources de financement dans la Région. La Conférence régionale demande donc que soit renforcée l'aide de la FAO aux gouvernements pour identifier et dresser des projets d'investissement et, en particulier, pour réorienter les activités du Bureau régional à cet égard.

73. On a également reconnu que, vu l'ampleur de l'aide dont ont besoin les gouvernements pour préparer des projets d'investissement, il faudrait que la FAO collabore avec les autres institutions de la Région, et notamment la CEAQ, pour tirer parti de toutes les compétences disponibles dans ce domaine, tout en veillant au maximum à éviter que se chevauchent les efforts de la FAO et de ces institutions.

74. De l'avis de la Conférence, il serait bon que des informations sur le Centre d'investissement et les autres institutions de financement de la Région soient communiquées aux gouvernements pour renseigner ceux-ci sur toutes les sources d'assistance disponibles, tant pour la préparation que pour le financement des projets agricoles. La Conférence est également convenue que les nouvelles directives récemment publiées par le Centre d'investissement à propos de la préparation de projets d'irrigation et de drainage, d'élevage et de crédit agricole, seront distribuées aux Etats Membres de la Région.

75. La Conférence a estimé que si, par le passé, l'approche projet par projet aux fins d'investissement a eu le grand mérite d'imposer un strict contrôle des propositions d'investissement, cette approche risque désormais d'être trop lente étant donné le besoin profondément ressenti de procéder dans la Région à un développement plus rapide. Il est également urgent de concevoir de nouveaux systèmes de financement du développement; la Conférence note à cet égard, que la méthode par programme et secteur appliquée par le Fonds arabe pour le développement économique et social à l'agriculture soudanaise constitue une initiative des plus intéressantes à laquelle la FAO a été très heureuse de participer.

76. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation 4/74

INTENSIFICATION DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT DU BUREAU REGIONAL
DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

LA CONFERENCE,

Reconnaissant l'importance de l'agriculture pour l'économie des pays du Proche-Orient; la rapidité à laquelle croît la demande de produits alimentaires et de matière première agricole dans la Région, aux fins d'industrialisation et d'exportation; et, enfin, les vastes possibilités d'expansion de la production agricole dans ces pays;

Considérant que les ressources financières de certains pays de la Région pourraient être investies dans le développement de l'agriculture et des activités régionales connexes;

Prenant note des ressources croissantes dont disposent les organismes nationaux, régionaux et internationaux de financement et de leur désir expressément formulé d'investir une partie de ces ressources dans le développement agricole de la Région;

Consciente que le nombre extrêmement réduit de projets bien conçus d'investissements dans le secteur agricole et les domaines apparentés et la pénurie de personnel national qualifié pour l'élaboration de projets d'investissements constituent des obstacles majeurs à l'absorption rapide des investissements dans l'agriculture;

Reconnaissant en outre la nouvelle tendance à investir dans des entreprises mixtes à l'intérieur de la Région et la nécessité d'une participation plus active du Bureau régional;

Recommande

Au Directeur général

Que les activités du Bureau régional soient axées sur l'investissement, en collaboration avec le Centre d'investissement de la FAO et qu'un fonctionnaire principal spécialiste de la question soit affecté au Bureau régional à titre de coordonnateur.

Que les activités susmentionnées visent essentiellement à:

entretenir un dialogue constructif avec les Etats Membres de la Région et d'autres organismes régionaux intéressés concernant les idées et les possibilités d'investissement,

passer en revue les renseignements disponibles sur les études et les propositions d'investissement soumises par les gouvernements, les organisations régionales et les organismes de financement,

collaborer avec le Centre d'investissement de la FAO et recourir au maximum aux services des fonctionnaires régionaux pour évaluer les propositions d'investissement ainsi que pour préparer et évaluer les projets,

aider les Etats Membres à organiser des cours de formation, des groupes de travail et des séminaires sur l'analyse des projets agricoles, en étroite collaboration avec le Centre d'investissement de la FAO,

établir, à l'intention des Etats Membres, un manuel d'information sur les différents organismes susceptibles d'aider au financement de projets d'investissement judicieux.

Aux Etats Membres

Que les institutions de financement et autres organes apparentés fassent appel aux services que dispensera, comme proposé ci-dessus au Directeur général, le Bureau régional pour l'identification et la préparation des projets.

Qu'ils secondent la FAO et coopèrent avec elle pour l'intensification de ces activités d'investissement.

Programme alimentaire mondial

77. Après examen du document NERC/74/7, la Conférence s'est déclarée satisfaite de l'aide que dispense le Programme alimentaire mondial aux pays de la Région pour les seconder dans leur développement économique et social et dans les situations d'urgence. Elle déplore que le Programme ne dispose que de ressources limitées depuis 1973 et qu'il ait été ainsi contraint d'ajourner la signature des plans d'opération de plusieurs projets déjà approuvés et, partant, de réduire ses activités en cette époque de crise alimentaire mondiale aiguë.

78. A cet égard, la Conférence a chaleureusement remercié Sa Majesté le Roi Fayçal d'Arabie saoudite pour sa généreuse contribution de 50 millions de dollars E.-U., et formulé l'espoir que les pays de la Région en mesure de le faire, tout comme les donateurs traditionnels, apporteront de nouvelles contributions substantielles.

79. La Conférence recommande de donner suite à la demande présentée par la délégation syrienne pour que le Programme alimentaire mondial envoie au plus tôt une mission à la zone libérée du Golan pour aider à sa restauration.

80. La Conférence approuve la ferme intention du Directeur exécutif d'utiliser le surcroît de ressources en espèces mis à sa disposition pour acheter chaque fois que possible des produits aux pays en développement.

81. On a exprimé l'espoir que la Conférence mondiale de l'alimentation réussirait à définir une politique d'aide alimentaire à long terme, compte tenu tout particulièrement du rôle de l'aide alimentaire multilatérale par l'intermédiaire du PAM.

82. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation 75/74

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

LA CONFERENCE,

vivement préoccupée par la crise alimentaire mondiale et notamment l'aggravation des pénuries alimentaires dans nombre de pays en voie de développement,

Consciente que malgré tous les efforts mis en oeuvre pour accroître la production agricole dans ces pays, l'aide alimentaire restera encore nécessaire pendant de nombreuses années à venir,

Reconnaissant que le PAM a dispensé et dispense une aide alimentaire très efficace aux pays en développement et qu'il pourrait faire oeuvre beaucoup plus utile encore s'il disposait de ressources plus abondantes.

Prenant note avec une grande satisfaction de la contribution de 50 millions de dollars E.-U. versée au PAM par l'Arabie saoudite,

Recommande

Aux Etats Membres

Que les gouvernements en mesure de le faire contribuent généreusement au PAM, en appui de programmes de développement économique et social et d'opérations d'urgence au bénéfice des groupes défavorisés des pays en voie de développement.

IV. EXAMEN DES ACTIVITES REGIONALES EN VUE DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

Conclusions des commissions et comités régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient

83. A la lumière du document NERC/74/8, la Conférence a examiné les conclusions et recommandations des commissions et comités régionaux et autres réunions intéressant le Proche-Orient, qui ont tenu des sessions au cours de l'exercice biennal précédent. D'une manière générale, elle approuve ces recommandations et invite instamment à y donner suite. Elle appelle notamment l'attention sur certaines d'entre elles.

84. En ce qui concerne l'utilisation des terres et des eaux, la Conférence demande au Directeur général d'organiser des séminaires régionaux dans les domaines suivants: bonification et aménagement des sols gypsifères, prospection, mise en valeur et exploitation des eaux souterraines; évaluation des terres (en fonction notamment des besoins des régions arides et semi-arides) et agriculture non irriguée (en fonction notamment des problèmes de l'utilisation des terres et des eaux). L'opinion a été avancée que les recommandations du Séminaire PNUD/FAO tenu au Caire en 1973 sur "La bonification des sols gypsifères" devraient être concrétisées dans un programme d'action régional.

85. Quant à la foresterie, la Conférence note que la Commission pour le Proche-Orient, qui ne s'est pas réunie depuis 1970, tiendra sa septième session à Bagdad (Irak) en novembre/décembre 1974. Elle recommande qu'à l'avenir cette commission se réunisse avant les conférences régionales.

86. Dans le domaine de la protection des plantes, la Conférence insiste pour que soit créé, au titre du Programme ordinaire, un poste de spécialiste de la protection des plantes au Bureau régional de la FAO. Outre ses autres fonctions, il faudrait que ce fonctionnaire soit en mesure d'évaluer l'ampleur des problèmes de protection des plantes auxquels se heurtent les Etats Membres et de dresser un projet régional pour l'étude de la biologie et de la lutte contre les oiseaux prédateurs. La Conférence recommande d'organiser deux cours régionaux de formation, l'un à la lutte intégrée contre les ravageurs et l'autre aux mesures de contrôle phytosanitaire.

87. En ce qui concerne la production et la santé animales, la Conférence approuve la demande adressée à la FAO pour qu'elle continue à aider les Etats Membres à mettre au point un certificat uniforme et normalisé de santé vétérinaire, aux fins d'utilisation générale dans la Région. Elle se félicite également du projet de création d'un Centre régional d'aménagement des parcours, tout en appelant l'attention sur la nécessité d'éviter tout double emploi avec les activités avec des instituts existant déjà dans la Région. La Conférence appuie aussi vivement la recommandation visant à créer au Soudan un Centre régional de formation à l'inspection et à l'hygiène des viandes et à élargir ce centre, en temps opportun, pour assurer la formation au classement de la viande par qualité. Elle veut espérer que ce centre sera mis sur pied dès que possible. A cet égard, l'opinion a été émise qu'une enquête complète sur les maladies s'impose avant de développer l'industrie de la viande, pour s'assurer que les déplacements des troupeaux ne favorisent pas la propagation des épizooties. Un certain nombre de pays ont approuvé la prolongation du projet NEADEC après son expiration à la mi-1975 et l'Irak a réitéré son offre d'accueillir sur son territoire le projet y faisant suite.

88. Pour ce qui est de la planification agricole, la Conférence a entériné les recommandations formulées par le Séminaire sur la planification prospective, tenu à Beyrouth en mars 1974. Elle a souligné la nécessité d'étendre ces études prospectives à d'autres pays de la Région du Proche-Orient. A son avis, ces études pourraient être très utiles aux Etats Membres pour établir leurs plans de développement à moyen terme et s'attaquer aux problèmes majeurs de l'ajustement agricole dans la Région. La Conférence invite instamment la FAO à accorder une attention spéciale à la formation en service qu'il convient d'axer sur les besoins et conditions propres aux Etats Membres.

89. Quant aux statistiques, la Conférence recommande, au cas où serait mise en oeuvre la deuxième phase de l'Institut régional de recherche et de formation aux statistiques pour le Proche-Orient, d'y inclure un élément important de recherche et de formation en matière de statistiques agricoles, l'organisation (avec l'aide de l'UNFPA) de séminaires nationaux et régionaux sur le développement intégré à long terme des statistiques, l'adjonction d'experts en statistiques halieutiques, sur la base de la région et du groupe de pays, ainsi que la création éventuelle d'un Fonds régional de recensement, destiné à dispenser aux pays qui en ont besoin une aide financière leur permettant d'entreprendre des recensements agricoles, y compris des recensements forestiers et halieutiques.

Examen des programmes de terrain - Etat d'avancement et priorités des projets régionaux

90. Dans son examen du document NERC/74/9, la Conférence a pris note de quatre grands points principaux, à savoir : a) la nécessité de préparer un plan prospectif à long terme de développement agricole dans la Région du Proche-Orient; b) l'opportunité d'entreprendre des études spéciales pour l'élaboration de nouveaux programmes et la préparation de projets (projets de préinvestissement et d'investissement) dans les divers secteurs de l'agriculture; c) la nécessité d'une enquête sur la main-d'oeuvre pour évaluer les besoins à long terme de personnel qualifié dans chacun des pays et identifier les domaines se prêtant à des programmes de formation spéciale; et d) la nécessité d'examiner et d'évaluer attentivement les instituts et centres régionaux proposés pour éviter la dispersion et le double emploi des efforts.

91. La Conférence prend note de l'exposé du représentant du PNUD par lequel il informe les délégués du programme régional du PNUD actuellement exécuté par le Bureau régional pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-Orient et appelle l'attention sur la place importante de l'agriculture dans ce programme. Pour préparer ce dernier, le PNUD a consulté les institutions du système des Nations Unies ainsi que d'autres organisations extérieures à ce système, dont le Conseil de l'Unité économique arabe, le Fonds arabe pour le développement économique et social, les Fonds du Koweït et d'Abu Dhabi pour le développement économique arabe et le Comité consultatif permanent du Maghreb. Mettant en lumière certains des projets régionaux du PNUD en cours et envisagés, le représentant du PNUD a souligné les possibilités qu'offre la formule de partage des frais, grâce à laquelle un modeste apport du PNUD peut servir de catalyseur pour stimuler des activités mettant en jeu des contributions plus importantes de la part du Gouvernement et il a déclaré que le PNUD est disposé à étoffer les programmes régionaux basés sur cette formule. On a fait remarquer que la prolifération d'instituts régionaux, auxquels il est souvent difficile d'affecter un personnel compétent, pose un problème et que leur lieu d'implantation appelle un examen des plus attentifs cas par cas.

92. La Conférence approuve la suggestion visant à dresser un plan prospectif à long terme pour le développement de l'agriculture dans la Région. Elle a souligné que ce plan doit accorder une place centrale à l'intégration régionale et s'efforcer plus particulièrement de prévoir les éléments de soutien voulus pour la mise en oeuvre de cette intégration. On a également reconnu que ce plan devrait comporter des mesures propres à résoudre les problèmes particuliers confrontant certaines sous-régions du Proche-Orient. La Conférence demande au Bureau régional d'établir un schéma général dans le cadre duquel on puisse préparer ce plan prospectif en collaboration avec la CAEO et d'autres institutions de la Région, et de soumettre ce schéma aux Etats Membres, pour qu'ils fassent part de leurs points de vue et de leurs observations. Avant de se lancer dans l'élaboration de ce plan, il faudrait que le schéma proposé et les observations des Etats Membres soient examinés à la prochaine session de la Commission de la planification agricole pour le Proche-Orient.

93. Un certain nombre de délégués ont proposé d'accorder une haute priorité à une série d'études régionales qu'entreprendrait le Bureau régional en consultation avec le Siège de la FAO et d'autres organes régionaux 1/. On a fait ressortir que ces études devraient déboucher sur l'élaboration de programmes d'action spéciaux. Il a été suggéré en outre que certaines de ces études, y compris tout programme d'action en découlant, pourraient être financées par les Etats Membres nantis des ressources financières nécessaires.

94. Plusieurs délégués se sont déclarés préoccupés par la création de nouvelles institutions régionales, étant donné la main-d'oeuvre qu'exigent ces dernières et le temps qu'il leur faut avant de parvenir à la pleine maturité. Vu le nombre de nouvelles institutions proposées au titre des divers points de l'ordre du jour, la Conférence demande au représentant régional de la FAO de passer en revue les institutions existantes dans la Région pour en étudier soigneusement le mandat et les futures activités, déterminer s'il serait nécessaire éventuellement de les réorienter et évaluer l'aptitude de chacune d'elles à assumer de nouvelles fonctions. La Conférence veut espérer que l'on pourra ainsi dégager les domaines pour lesquels il serait profitable de créer de nouveaux instituts et centres. Elle met également l'accent sur la nécessité d'une coopération plus étroite entre les instituts régionaux et les centres nationaux actuels et futurs, et fait remarquer qu'il importe aussi d'accorder une large place à l'échange de données d'expérience, jusqu'à présent assez négligé.

95. Un certain nombre de délégués ont fait observer qu'il serait avantageux de promouvoir le développement des centres régionaux existants de manière qu'ils puissent servir de point de départ à des activités régionales plus vastes. Le délégué du Pakistan a déclaré que son gouvernement serait disposé à mettre à la disposition des Etats Membres de la Région les installations des centres et instituts de recherche agricole existants. Le délégué de la République arabe libyenne a fait une offre analogue en ce qui concerne le Centre international de recherche agricole pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. La Conférence a remercié les représentants de ces deux pays pour leur offre d'assistance.

96. Après avoir exposé les problèmes que soulève l'utilisation du Qat dans certains pays de la Région, le délégué de la République arabe du Yémen a proposé d'entreprendre une enquête et une étude sur ce problème, en s'attachant particulièrement à ses incidences dans le secteur de l'économie, du social et de la santé publique des pays intéressés. Il faudrait que cette étude recommande des solutions concrètes au problème, y compris l'introduction de cultures appropriées de remplacement (qui ne risquent pas toutefois de nuire aux intérêts économiques des agriculteurs) et l'identification de projets propres à résoudre ce problème à court et long terme.

1/ Les études proposées sont les suivantes (non classées par ordre de priorité) :

- i. Elargissement du programme de production de blé.
- ii. Réaction des agriculteurs aux modifications techniques et leur participation aux politiques et programmes de développement.
- iii. Nouvelles techniques et approches aux communications de soutien du développement dans les zones rurales.
- iv. Utilisation économique de l'eau à des fins agricoles.
- v. Domaines prioritaires pour le développement d'agro-industries, y compris transfert des techniques.
- vi. Production de fruits et légumes dans la Région.

97. Le délégué de la République arabe du Yémen a également évoqué le problème que pose la "chenille de la leucanie" dans son pays, où il est difficile de maintenir des stocks suffisants de pesticides pour lutter à la fois contre la chenille et le criquet pèlerin. La Conférence recommande que le Programme FAO d'approvisionnement en engrais prévoie la livraison de pesticides pour pallier la grave pénurie actuelle et aider les pays à en obtenir des quantités suffisantes. La Conférence remercie la République arabe libyenne pour son offre d'aider directement la République arabe du Yémen dans ce domaine.

98. La Conférence approuve les deux propositions formulées par le délégué de la République arabe du Yémen. Devant la menace persistante et croissante que représente le criquet pèlerin, la Conférence demande à la FAO d'inscrire dans son Programme ordinaire le poste de spécialiste régional de la lutte contre le criquet pèlerin, en élargissant les fonctions de ce poste de manière à y inclure les opérations d'urgence pour la lutte contre les ravageurs ainsi que, en vertu du paragraphe 209 du Rapport de la dix-septième session de la Conférence tenue en 1973, les trois postes régionaux financés par des ressources extra-budgétaires dans les projets de lutte antiacridienne, au cas où ces sources de financement ne seraient plus disponibles.

99. Le délégué de l'Irak a fait savoir que son gouvernement est disposé à accueillir un centre régional pour les palmiers et les dattes ainsi que le projet faisant suite au Centre de production et de santé animale pour le Proche-Orient, au moment où cessera l'aide du PNUD à ce projet en juillet 1975. La Conférence se félicite de ces offres d'assistance et approuve les deux propositions.

100. La Conférence s'est déclarée satisfaite des progrès du projet PNUD/FAO "Amélioration et production des cultures vivrières de plein champ au Proche-Orient et en Afrique du Nord". Elle remercie la SIDA, la Fondation Rockefeller, la DANIDA et le NORAD pour leur concours et leur aide généreux à l'appui de ce programme. Etant donné la nécessité urgente d'accroître la production alimentaire dans la Région, la Conférence exprime l'espoir que les activités de ce programme pourront être encore élargies et que son effectif et ses fonds pourront être augmentés pour former des cadres compétents dans le domaine de la recherche.

101. La Conférence adopte les quatre recommandations ci-après:

Recommandation 6/74

CREATION D'UN CENTRE REGIONAL POUR LES PALMIERS ET LES DATTES

LA CONFERENCE,

Reconnaissant l'importance économique et sociale de la production de dattes pour de nombreux pays de la Région,

Consciente des nombreux problèmes posés par la production, dont ceux dus à la salinité, aux niveaux élevés des eaux de surface, à l'inefficacité des pratiques culturales, à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée et à la hausse des coûts de production,

Reconnaissant qu'il importe d'accroître les rendements dans maints pays de la Région et d'améliorer la qualité des dattes et les méthodes de commercialisation pour assurer des revenus plus profitables,

Rappelant les recommandations formulées par la Conférence sur les dattes à sa deuxième session (Bagdad, 1969), ainsi que par la Commission de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord à sa deuxième session,

Recommande

Au Directeur général

De créer un Centre régional pour les palmiers et les dattes chargé d'entreprendre des activités de recherche et de formation dans ce domaine.

Vu que la production de dattes tient une très grande place dans l'économie agricole de l'Irak et que ce pays a offert d'accueillir le Centre régional susmentionné, de dresser, en coopération avec le Gouvernement irakien, un projet approprié pour la création de ce Centre.

De convoquer à une date rapprochée une réunion technique sur la production, le traitement et la commercialisation des dattes.

Recommandation 7/74

PROJET FAISANT SUITE AU PROJET PNUD/FAO NEADEC

LA CONFERENCE

Reconnaissant l'importance du travail accompli par l'actuel projet PNUD/FS et la nécessité de poursuivre ce projet après qu'aura pris fin l'aide du PNUD en juin 1975,

Se félicitant de l'offre généreuse du Gouvernement de l'Irak d'accueillir un projet y faisant suite et de lui dispenser son soutien financier,

Recommande

Aux Etats Membres

Que soit acceptée l'offre du Gouvernement de l'Irak d'accueillir, au titre de dispositions de partage des coûts, un projet faisant suite à l'actuel projet PNUD/FAO NEADEC en juillet 1975.

Que les représentants des Etats Membres assistant à la deuxième réunion du Conseil d'administration du projet en novembre soient choisis au plus haut niveau possible et habilités à indiquer:

- a) la mesure dans laquelle leur pays serait prêt à contribuer au soutien financier du projet;
- b) si les avant-projets déjà soumis aux Etats Membres répondent à leurs desiderata;
- c) le type d'organisation que préféreraient les Etats Membres pour ce projet, et
- d) toutes autres précisions permettant de prendre des dispositions bien définies pour mettre en oeuvre le projet proposé en juillet 1975.

Recommandation 8/74

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION ET DE PRODUCTION DES CULTURES VIVRIERES DE PLEIN CHAMP
AU PROCHE-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD (REM/73/293)

LA CONFERENCE,

Reconnaissant et notant avec satisfaction l'utilité du travail qu'accomplit ce projet en groupant les ressources financières de différentes organisations, des institutions dispensatrices d'aide (Fondation Rockefeller, SIDA, DANIDA, NORAD) et des Etats Membres pour exécuter ses activités.

Reconnaissant que l'amélioration et la production des cultures vivrières de plein champ revêtent une importance capitale et appellent une action concertée beaucoup plus énergique pour répondre aux besoins croissants de la demande,

Recommande

Au Directeur général

Que la FAO demande au PNUD d'accroître sa contribution pour permettre de créer quatre autres postes au moins de spécialistes régionaux des cultures oléagineuses, du sorgho et du millet, ainsi que de l'irrigation et du drainage et de la culture en sec et de disposer d'un supplément de fonds pour assurer la formation et la recherche et poursuivre ce projet,

Que la FAO sollicite des Etats Membres qui en ont les moyens d'aider à fournir des installations de formation en service à court terme, à octroyer des bourses pour études pré et postuniversitaires, d'affecter des experts-conseils pour de brèves périodes et à distribuer gratuitement des semences de haute qualité de variétés végétales identifiées à haut rendement, etc.,

Que ce projet participe étroitement aux activités du Centre international de recherche agricole proposé dans les zones non irriguées du Proche-Orient, afin d'établir avec ce Centre des rapports de travail en vue d'activités sur le terrain.

Aux Etats Membres

D'intensifier à l'avenir leur soutien aux programmes coopératifs, en créant des équipes opérationnelles qui embrassent toutes les disciplines indispensables à l'amélioration et à la production des cultures vivrières de plein champ.

Recommandation 9/74

DEVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS

LA CONFERENCE

Notant que, en diffusant idées et techniques nouvelles, la FAO contribue de façon majeure à l'accroissement de la production agricole et à l'amélioration de l'agriculture et de la nutrition dans les pays de la Région, et que la communication constitue un besoin fondamental pour le transfert de ces nouvelles idées et techniques au cultivateur,

Reconnaissant que la communication est indispensable pour s'assurer la participation de la population rurale nécessaire au succès des programmes de développement rural, y compris des programmes intéressant les femmes;

Recommande

Au Directeur général

Que le Bureau régional intensifie, dans la Région, ses activités dans le domaine des communications à l'appui du développement, en étudiant les possibilités de renforcer les communications entre spécialistes des divers domaines et populations rurales, en organisant des cours de formation, des groupes d'étude et des séminaires sur les questions de communication pour fournir aux pays de la Région du personnel qualifié et en aidant les pays de la Région à exécuter des programmes de communication en appui du développement fondés sur une optique multidisciplinaire faisant appel aux moyens de communication de masses;

Qu'un expert de l'information et de la communication agricoles soit affecté à titre de consultant au Groupe d'experts sur le développement rural intégré qui sera créé au niveau régional, conformément à la recommandation de la Conférence.

Etudes régionales

102. La Conférence a examiné le document NERC/74/10 qui récapitule les conclusions des études régionales entreprises au cours de l'exercice biennal précédent. Elle était également saisie de deux rapports résumés, à savoir celui de la mission FAO au Proche-Orient sur les terres marginales et celui de la mission FAO au Proche-Orient sur le génie agricole.

103. La Conférence note que sur les six études régionales effectuées, trois d'entre elles, c'est-à-dire celles concernant l'agriculture non irriguée, le développement rural intégré et l'ajustement agricole, ont été effectuées à la demande de la onzième conférence régionale de la FAO et ont servi à l'établissement des documents de la Conférence NERC/74/3, NERC/74/4, et NERC/74/5. Les suites à donner à ces études figurent dans d'autres parties du présent rapport. Les trois autres études, à savoir celles traitant respectivement du génie agricole, des terres marginales et de la recherche sur l'utilisation de l'eau par les cultures, les sols salins et l'agrométéorologie, sont dues à l'initiative du Bureau régional.

104. La Conférence demande que soient entreprises, dans le domaine de la mécanisation agricole, d'autres études qui tiennent compte des différentes conditions économiques et sociales des pays en cause. Elle souligne la nécessité de tester et d'adapter des machines agricoles pour résoudre les problèmes locaux et l'importance que revêtent l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des accessoires agricoles traditionnels. Appelant l'attention sur le rôle capital de la formation au machinisme agricole, la Conférence a mis en lumière la contribution que peuvent apporter les fabricants et les pays industrialisés dans ce domaine.

105. La Conférence demande également que les études relatives aux terres marginales et aux recherches sur l'utilisation des eaux par les plantes et aux sols salins soient étendues à d'autres pays et elle recommande que soient appliquées et utilisées des méthodes améliorées pour "optimiser" l'utilisation économique des rares ressources hydriques.

106. La Conférence se félicite des études entreprises et demande que les trois dernières soient soumises à l'examen des commissions régionales intéressées.

Nouvelles activités régionales

a) Activités en matière de population

107. A l'occasion de son examen du point 15(a) du document NERC/74/11, la Conférence a félicité le Bureau régional pour son initiative dans ce domaine et déclaré qu'il fallait intensifier encore ces activités et continuer sur cette lancée. De l'avis de la Conférence, il est nécessaire d'élaborer des programmes adaptables à la Région, pour faire prendre conscience aux populations rurales des conséquences que peut avoir une croissance démographique anarchique. Il convient toutefois d'allier ces activités à des programmes qui favorisent la création d'emplois et de possibilités en milieu rural, afin d'améliorer la qualité de vie de la population rurale.

108. Consciente de l'influence qu'ont les facteurs démographiques sur la détermination des taux de croissance et la marche du développement économique et social vers les objectifs qui lui sont fixés, la Conférence recommande à la FAO, en collaboration avec le fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, de renforcer les travaux du Bureau régional dans ce domaine, afin qu'il puisse mieux aider les Etats Membres à incorporer l'élément "population" dans leurs plans nationaux. Selon la Conférence, il faudrait que, en fonction de leurs besoins et conditions, les Etats Membres adoptent une stratégie démographique qu'ils intégreraient à leur stratégie générale de développement national.

b) Environnement

109. La Conférence a examiné le point 15(b) du document susmentionné et a approuvé cette nouvelle activité. Certains délégués ont appelé plus particulièrement l'attention de la Conférence sur la nécessité de donner au Bureau régional les moyens d'intensifier cette activité dans les secteurs pertinents, notamment dans ceux touchant à l'agriculture non irriguée et à la dégradation des terres.

c) Rôle des femmes dans le développement rural

110. En venant au point 15(c), la Conférence a manifesté son intérêt pour les activités auxquelles se livre le Bureau régional dans le but de promouvoir les programmes concernant la famille et les femmes. Elle s'associe au point de vue selon lequel on ne saurait, à moins d'intégrer, à tous les niveaux, les efforts des femmes et des hommes au profit du développement rural général et de surmonter la pénurie de vulgarisatrices compétentes, réaliser une expansion rurale équilibrée.

111. La Conférence recommande donc à la FAO d'organiser, dans les pays de la Région nantis des installations et locaux voulus, des cours régionaux de formation à la vulgarisation en matière d'économie familiale, afin de mettre à la disposition de chaque pays un corps de spécialistes compétents capables d'établir et d'exécuter dans leur propre pays des programmes visant à instruire des vulgarisateurs pour les zones rurales.

112. La Conférence note que l'Année internationale de la femme (1975) revêt une importance particulière pour les pays de la Région, en ce sens qu'elle appelle l'attention sur la nécessité d'entreprendre des activités particulières avec la participation de la population féminine rurale, pour améliorer la situation de ces dernières, et leur ouvrir davantage de possibilités de prendre une part plus active au développement agricole et rural.

d) L'alimentation et la nutrition dans la stratégie de développement agricole

113. Passant à l'examen du point 15(e), la Conférence s'est félicitée de la méthode préconisée par le Bureau régional pour traiter, notamment, dans une optique globale, la question de l'alimentation et de la nutrition. Elle approuve les bases de cette nouvelle stratégie, en vertu de laquelle la production, la commercialisation, et la consommation alimentaires ainsi

que les facteurs qui les influent forment un tout. Elle a conscience en effet que toute tentative pour résoudre ce problème en agissant uniquement dans l'un de ces domaines ne saurait permettre d'atteindre les objectifs visés en matière de bien-être rural. Elle se rend compte, que si l'amélioration de la nutrition devient l'objectif premier du développement national, la nutrition devra désormais faire partie intégrante de la planification dans tous les sous-secteurs.

114. De l'avis de la Conférence, il est nécessaire de former de la main-d'oeuvre aux politiques alimentaires et nutritionnelles. On a fait remarquer par ailleurs que l'alimentation et la nutrition devraient dans la Région faire l'objet d'une recherche et d'une formation plus poussées. Les délégués ont approuvé l'idée d'un programme régional de recherche alimentaire et de nutrition.

115. Les délégués ont manifesté leur appui aux efforts déployés conjointement par la FAO, l'OMS et le FISE dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition et ont formulé l'espoir que ces efforts seraient à l'avenir intensifiés.

116. La Conférence reconnaît la nécessité pour les pays, notamment ceux qui importent d'importantes quantités de vivres, d'établir un organe national chargé de s'occuper de l'offre, de la manutention, de l'entreposage, de la transformation, de la commercialisation des denrées alimentaires, de la fixation des prix, des subventions aux prix, du contrôle de la structure de consommation, des habitudes des consommateurs et des besoins nutritionnels.

e) Programme de formation halieutique et mise en valeur des pêches continentales, notamment de la pisciculture et des réservoirs d'eau

117. La Conférence note avec intérêt le document présenté par le Bureau régional au titre du point 15(d) ainsi que le document de base soumis au titre du point 15(d) de l'ordre du jour.

118. Les délégués se sont vivement intéressés aux pêches, car c'était la première fois que cette question était soumise à la Conférence.

119. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation 10/74

PECHES

LA CONFERENCE,

Reconnaissant que les pêches peuvent jouer un rôle majeur dans l'économie de la Région et revêtent une importance considérable dans le golfe et la mer Rouge, bordés par six pays de la Région, et en Méditerranée,

Constatant que ce secteur est le seul à ne pas posséder de commission régionale et que la présente Conférence comme les conférences passées n'y ont jamais apporté l'attention voulue,

Reconnaissant les efforts mis en oeuvre pour créer le Centre de formation halieutique sub-régional proposé au Koweït,

Notant avec intérêt l'importance des pêches continentales et de l'aquiculture comme nouvelles ressources halieutiques pour la Région du Proche-Orient,

Recommande

Au Directeur général

Que soit créée une Commission des pêches pour la Région du Proche-Orient, afin de coordonner et de poursuivre les activités régionales et subrégionales dans ce domaine;

Que les pêches soient incluses et examinées par les pays de la Région au titre d'un point distinct de l'ordre du jour des futures Conférences régionales.

Que soit créé un service des pays du Proche-Orient un Centre halieutique subrégional dans les zones de la mer Rouge et de la Méditerranée, chargé d'assurer la formation, la recherche, l'aménagement et autres services connexes;

Que soit élaboré un projet subrégional des pêches qui permette d'exploiter les ressources halieutiques de la mer Rouge,

Que soit accordée, dans les programmes de mise en valeur des pêches, la priorité aux pêches continentales et à l'aquiculture et que

Soit augmenté le nombre de boursiers dans ces disciplines pour répondre aux besoins des pays exécutant ce genre de programmes.

Aux Etats Membres

Que les pays participant au Centre subrégional de formation halieutique au Koweït prennent les mesures voulues pour exécuter au plus tôt ce projet;

Que soit accordée, dans les programmes de mise en valeur des pêches, la priorité aux pêches continentales et à l'aquiculture.

Sécurité alimentaire mondiale

120. La Conférence note que, sur le plan de la sécurité en cas de pénuries alimentaires, la situation mondiale des disponibilités céréalières et des stocks alimentaires n'a cessé, surtout depuis 1972, de s'aggraver, du fait de l'énorme accroissement de la demande commerciale dû aux mauvaises récoltes de cette campagne dans plusieurs grandes régions productrices du monde. L'Amérique du Nord ne peut plus désormais être considérée comme le seul détenteur d'une réserve mondiale alimentaire suffisante. Devant cette situation, la Conférence de la FAO tenue en novembre 1973 a adopté la résolution 3/73. Aux termes de cette résolution, il convient de tendre à une sécurité alimentaire mondiale, en ayant recours à un réseau coordonné de stocks alimentaires nationaux, auquel participeront les pays en développement grâce à des mesures spéciales qui les aident à maintenir des stocks correspondant à leurs besoins et leurs possibilités.

121. La Conférence constate avec satisfaction que le Secrétariat de la FAO envisage les étapes suivantes pour mettre en oeuvre la résolution 3/73 de la dix-septième session de la Conférence de la FAO tenue en novembre 1973. En premier lieu, le texte révisé de l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale sera présenté à la Conférence mondiale de l'alimentation, après que l'aura officiellement adopté le Conseil à sa soixante-quatrième session (novembre 1974). En second lieu, les pays entreprendront des consultations sur la situation des perspectives des stocks alimentaires mondiaux et l'évaluation de la situation telle qu'exposée dans le projet de document préparé par la FAO. En troisième lieu, on renforcera le système d'information alimentaire de la FAO, qui comprendra un dispositif élargi d'alerte précoce et les divers services d'information sur les marchés des produits. Ce système sera rattaché aux travaux d'organes intergouvernementaux spécialisés et les informations ainsi réunies seront communiquées aux gouvernements sous forme de rapports périodiques conçus de manière à donner une image complète de la situation des disponibilités alimentaires mondiales. En quatrième lieu, des missions seront envoyées dans les pays en développement intéressés pour les aider à formuler leurs politiques de stocks alimentaires, à déterminer leurs besoins en matière d'entrepôts et d'installations de stockage et à mobiliser l'assistance financière nécessaire.

122. La Conférence s'est tout particulièrement intéressée à l'octroi de facilités de crédit aux pays qui en ont besoin pour leur permettre de constituer des réserves alimentaires, sans qu'en pâtisse leur balance des paiements. On a noté que la Banque mondiale, le FMI et certains pays de la Région en ayant les moyens se sont offerts à contribuer au financement des stocks alimentaires dans certaines conditions.

123. De l'avis de quelques délégués, le moment est peut-être mal choisi pour les pays en développement d'acheter des céréales vivrières aux fins de stockage, étant donné la pénurie de disponibilités et le niveau très élevé des prix, et le fait que cette pénurie persistera sans doute pendant la campagne prochaine. On a reconnu que la mise sur pied d'une sécurité alimentaire mondiale moyennant la constitution de stocks nationaux demanderait du temps et que les stocks, dans maints pays en développement, devraient être établis principalement en accroissant la production intérieure. Entre-temps, il faudrait que ces pays définissent leurs politiques en matière de réserves et s'attachent à intensifier leur production, ceci étant leur meilleur atout pour assurer leur sécurité alimentaire. En ce qui concerne les besoins alimentaires à court terme, la Conférence note que les Nations Unies ont instauré une Opération d'urgence, aux termes de laquelle certains fonds seront attribués pour aider les pays en situation particulièrement difficile par suite de la crise de matières premières.

124. La Conférence est également d'avis que le renforcement des communications au niveau régional permettrait aux pays d'obtenir des informations opportunes et essentielles sur l'état des cultures dans les divers autres pays et par conséquent de prendre les dispositions nécessaires. Dans le cadre de son système de compte rendus statistiques pour les besoins du système d'information alimentaire, la FAO envisage aussi d'améliorer les prévisions sur la production végétale.

125. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation 11/74

PROGRAMMES DE SECURITE ALIMENTAIRE ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES
DE COMMUNICATION REGIONAUX

LA CONFERENCE,

Exprimant sa vive inquiétude devant la situation alimentaire mondiale et les problèmes qui s'y rattachent;

Reconnaissant la nécessité d'un programme global de sécurité alimentaire,

Approuvant les efforts déployés par le Directeur général de la FAO à cet égard et les mesures prises par la FAO pour renforcer son système d'information alimentaire;

Recommande

Au Directeur général

Que la FAO prenne toutes les mesures voulues pour aider les pays à ériger des entrepôts et installations suffisants aux fins de stocks alimentaires de réserve

Que le système d'information soit renforcé au niveau régional pour permettre aux Etats Membres d'être rapidement renseignés sur la production agricole et les perspectives des récoltes.

Recensement mondial de l'agriculture 1980

126. La Conférence prend note des caractéristiques principales du Programme de Recensement mondial de l'agriculture 1980, qui, entre autres, fait la distinction entre zones irriguées et non irriguées, prévoit un dénombrement plus précis des nomades et permet de rassembler des données sur les services d'infrastructure des collectivités rurales. On a fait valoir l'importance fondamentale du recensement agricole pour la planification du développement agricole et rural et l'établissement d'un cadre modèle aux fins de développement des statistiques agricoles courantes.

127. Les délégués ont approuvé et appuyé les efforts déployés par la FAO pour préparer le recensement de 1980 et plusieurs d'entre eux ont demandé qu'une aide plus considérable soit accordée à ce programme en raison de son importance. On a fait remarquer à ce propos que les précédents recensements mondiaux de la FAO avaient permis de dégager des directives utiles.

128. Certains délégués ont souligné les tentatives faites pour intégrer et coordonner le recensement agricole avec le recensement démographique. Un certain nombre de suggestions ont été avancées pour améliorer le recensement de 1980: définition plus précise des objectifs et des utilisations, exposé plus détaillé des méthodes de rassemblement et de mise à jour des données de recensement, corrélation des activités de recensement et compilation accélérée des résultats.

129. Rendant compte des expériences faites avec la télé-détection, quelques délégués ont exprimé le vœu que l'on étudie la possibilité d'utiliser ces techniques dans le recensement de l'agriculture de 1980. On a fait remarquer qu'il faudrait s'attacher davantage à obtenir des données sur la répartition des ressources, la production et les revenus et plus particulièrement des informations sur les petits agriculteurs. On a également souligné la nécessité de rassembler, dans le cadre du recensement, des renseignements sur l'utilisation du crédit agricole.

130. La Conférence réaffirme son approbation et son soutien aux recommandations formulées par la septième session de la Commission des statistiques agricoles pour le Proche-Orient en ce qui touche la création d'un Fonds de recensement, l'organisation de centres de formation et le renforcement de l'aide accordée aux pays pour mettre en oeuvre le recensement de 1980, avec le concours de conseillers régionaux et interrégionaux spécialisés et celui du FNUAP pour ce qui concerne les populations nomades et leurs activités.

V. ORIENTATION DES ACTIVITES DE LA FAO

Activités de la FAO dans la Région; orientation future

131. Prenant note du document NERC/74/14, la Conférence s'est déclarée généralement satisfaite des mesures qu'envisage la FAO pour jouer un rôle constructif dans l'instauration du nouvel ordre économique international proposé et de son Programme d'action connexe, dont l'importance a été mise en lumière par l'exposé du Directeur général.

132. La Conférence apprécie et approuve également la tendance croissante qu'ont les gouvernements à consacrer une partie de leurs ressources à des projets régionaux. Cette tendance signifie en effet que se développe, dans la région, un système d'autosuffisance dans lequel la FAO joue un rôle central.

133. La Conférence prend note et se félicite de l'usage toujours plus répandu de la langue arabe dans le Bureau régional et exprime l'espoir que la FAO élargira son programme de traduction arabe pendant l'exercice biennal à venir.

134. La Conférence s'associe pleinement aux nouvelles activités envisagées et à l'orientation que prendra désormais la tâche du Bureau régional; cette orientation exposée par le Représentant régional peut se résumer comme suit:

- a) Intensification des activités d'investissement du Bureau régional, en vue de pallier le grave manque de projets bien conçus d'investissement dans l'agriculture.
- b) Attention accrue aux problèmes de l'aridité, de l'aménagement des parcours et de la mise en valeur des ressources en terres et en eaux, aux fins d'agriculture dans les zones arides et de culture en sec.
- c) Promotion de la recherche agricole avec l'aide du Centre régional de recherche agricole internationale proposé.
- d) Renforcement des activités du projet régional pour l'amélioration et la production de cultures vivrières de plein champ au Proche-Orient et en Afrique du Nord.
- e) Promotion de nouvelles activités dans le domaine des pêches, notamment dans celui de la mise en valeur des pêches continentales et de l'aquiculture et examen des possibilités en vue de la mise sur pied d'un dispositif efficace de consultations entre gouvernements, sur une base régionale.
- f) Poursuite des études en profondeur sur le développement rural intégré, y compris le rôle des femmes et des jeunes ruraux et les politiques en matière de population, et aide aux gouvernements pour formuler des projets régionaux et nationaux dans ce domaine.
- g) Accélération du développement des statistiques et exécution des études nécessaires à la planification du développement agricole et socio-économique, réorientation du programme du recensement mondial de l'agriculture de 1980 pour mieux l'adapter aux conditions des pays de la région et mesures de soutien spécial aux pays en ayant besoin.
- h) Promotion des politiques alimentaires et nutritionnelles et aide aux pays pour activer l'exécution d'activités dans ce domaine.
- i) Encouragement à une action plus concertée dans les domaines de la foresterie, de l'horticulture, de la lutte contre les maladies des plantes et des animaux.
- j) Renforcement des activités touchant au développement des communications de soutien, notamment dans leurs rapports avec la vulgarisation agricole et le développement rural intégré.

135. La Conférence a exprimé le vœu que les Commissions techniques oeuvrent avec un maximum d'efficacité et a souligné que toutes les réunions de ces Commissions doivent se tenir avant les Conférences régionales de manière que celles-ci puissent apporter toute l'attention voulue à leurs recommandations.

Remerciements au Représentant régional

136. La Conférence remercie vivement le Bureau régional pour sa précieuse contribution à l'agriculture, sous la direction de M. Mohamed A. Nour, à l'agriculture. Sous l'impulsion de M. Nour, le personnel de ce Bureau a en effet inlassablement œuvré pour promouvoir une action efficace, et un esprit d'auto-assistance et de coopération entre les pays de la Région. Les initiatives de M. Nour dans certains domaines du développement agricole et rural constituent un véritable travail de pionnier et la Conférence souhaite consigner à son adresse ses remerciements les plus sincères pour tout ce qu'il a accompli.

137. La Conférence adopte la recommandation ci-après:

Recommandation N° 12/74

RENFORCEMENT DU BUREAU REGIONAL POUR LE PROCHE-ORIENT

LA CONFERENCE,

Reconnaissant les efforts déployés par le Bureau régional pour servir les Etats Membres;

Consciente des moyens limités dont il dispose pour cette tâche;

Rappelant la Recommandation N° 10/72 de la onzième Conférence régionale, qui préconise que le Bureau régional soit renforcé et son efficacité réhaussée à nombre d'égards;

Consciente des quelques progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la Recommandation N° 10/72;

Recommande

Au Directeur général

De poursuivre activement la politique de renforcement du Bureau régional, notamment en lui adjoignant les services de techniciens hautement qualifiés et en lui octroyant des ressources financières accrues suffisantes, qui seront affectées en particulier aux postes "experts-conseils" et "voyages";

De donner au Bureau régional, dans le cadre du processus de décentralisation tendant à conférer à ce Bureau une plus grande autonomie à l'égard du Siège, des pouvoirs accrues pour lui permettre de servir plus efficacement les pays de la Région.

VI. CONCLUSIONS

Date et lieu de la treizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

138. La Conférence est convenue que sa treizième session se tiendra au cours du deuxième semestre de 1976. En ce qui concerne le lieu, la Conférence note que le Gouvernement de Chypre maintenant son invitation d'accueillir la Conférence régionale de la FAO, priorité devrait être accordée à ce pays. De son côté, l'Iran a réitéré son offre de recevoir la treizième Conférence régionale à Téhéran et l'Irak a également fait savoir qu'il était disposé à l'accueillir.

139. La Conférence demande à la FAO d'envisager la possibilité de raccourcir la durée des futures conférences, de manière que les délégations puissent assister aux séances finales au cours desquelles sont adoptées des décisions de politiques et des recommandations techniques d'importance capitale. L'opinion a été avancée que l'on pourrait envisager de tenir les conférences régionales tous les quatre ans et non plus tous les deux ans comme actuellement.

140. Le Président a officiellement clôturé la Conférence le 9 septembre 1974 à 14 heures.

* * * * *

ORDRE DU JOUR DE LA
DOUZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

I. QUESTIONS DE PROCEDURE

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président, du Vice-Président et du Comité de rédaction
3. Adoption de l'ordre du jour

II. SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

4. Exposé du Directeur général
5. Exposé du Sous-Directeur général, Représentant régional pour le Proche-Orient
- 5(a) Exposé du Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation
- 5(b) Exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie de l'Ouest
- 5(c) Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
6. Exposés nationaux
- 6(a) Proposition de l'Egypte concernant le mode de nomination et le mandat des Représentants régionaux de la FAO

III. QUESTIONS PRESENTANT UNE IMPORTANCE MAJEURE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

7. Possibilités d'accroître la production de l'agriculture pluviale dans la Région du Proche-Orient
8. Développement rural intégré
9. Ajustement agricole en vue de la coopération régionale
10. Besoins financiers et possibilités d'investissement dans l'agriculture
11. Programme alimentaire mondial

IV. EXAMEN DES ACTIVITES REGIONALES EN VUE DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

12. Conclusions des commissions et comité régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient
13. Examen des programmes de terrain. Etat d'avancement et priorités des projets régionaux
14. Etudes régionales
15. Nouvelles activités régionales (activités en matière de population, rôle des femmes dans le développement rural, environnement, programmes de formation halieutique et développement des pêches continentales, nutrition dans la stratégie du développement agricole)
16. Sécurité alimentaire mondiale
17. Recensement mondial de l'agriculture, 1980

V. ORIENTATION DES ACTIVITES DE LA FAO

18. Activités de la FAO dans la Région; orientation future

VI. CONCLUSION

19. Questions diverses
20. Adoption du rapport
21. Date et lieu de la treizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
22. Clôture de la Conférence.

DELEGUES, OBSERVATEURS ET MEMBRES DU SECRETARIAT DE LA FAO

Président: Marwan Al Hmood (Jordanie)

ETATS MEMBRES DE LA REGION

BAHREIN

Abdulla Bin Khalid Al-Khalifa	Minister of Agriculture and Municipality Manama
Siddiq Al-Alawi	Superintendent of Plant Protection Manama

EGYPTE

Hassan Baghdadi	Supervisor, Agricultural Research Centre Ministry of Agriculture and Land Reclamation Cairo
Hassan Abdallah	Director, Foreign Relations Department Ministry of Agriculture and Land Reclamation Cairo

IRAN

Hossein Sepehri	Deputy Minister Ministry of Agriculture and Natural Resources Teheran
Massoud Komeilizadeh	Director-General Bureau of Evaluation and Supervision Ministry of Agriculture and Natural Resources Teheran
F. Arbabi	Director-General, Department of Provinces Coordination Affairs and Development Teheran
Mohamed Samii	Head of the Seed and Plant Improvement Institute in Karaj
Hossein Amir Hosseini	Plan Organization Representation Teheran

IRAK

Shabib Al-Maliki	Under-Secretary Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Baghdad
------------------	---

Redha Saeed Ma'rouf	Director-General of Field Crops Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Baghdad
Zuhayr Al-Shahad	Director of Planning Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Baghdad
Ihsan Mohammed El-Karim	Director of Public Relations Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Baghdad

JORDANIE

Farwan Al-Hmood	Minister of Agriculture Ministry of Agriculture Amman
Khalil Lubani	Under-Secretary Ministry of Agriculture Amman
Salah Juma	Deputy Director Agricultural Credit Corporation Amman
Jouad Dajani	Director Plant Production and Protection Department Amman
Hisham Museibeh	Director Veterinary Department Amman
Said Ghezawi	Director Research and Extension Department Amman
Abdul-Rahim Al-Talli	Director Forestry and Soil Conservation Department Amman

LIBAN

Hassan Gharaybeh	Director Animal and Agricultural Production Department Amman
Fahid El-Azab	Director Agricultural Economics Department Amman
Najeeb F. Tleel	Director of Irrigation Department Natural Resources Authority, Amman

JORDANIE (suite)

Shawkat Muhaisin

Director
Administration Department
Amman

Mohammed Ibrahim Huneidi

Jordan Valley Commission
Amman

Mohammed A. Lubani

Director
Agricultural Marketing Association
Amman

Youssef Attiye

Chief, Agricultural Division
National Planning Council
Amman

Samir Awali

Central Cooperative Organization
Amman

Muwaffak S. Sa'oudi

International Public Relations
Amman

Walid Abu Gharbieh

Instructor
University of Jordan
Amman

KOWEIT

Hmoud Yussef Al-Nesf

Minister of Public Works
Ministry of Public Works
Kuwait

Salem Ibrahim Al-Mannai

Assistant Under-Secretary
Director of Agricultural Department
Ministry of Public Works
Kuwait

Abdul Latif Zeydan

Chemist, Agricultural Department
Ministry of Public Works
Kuwait

LIBAN

Elias Al Harrawi

Representative of Zahle
Head of the Agricultural Parliamentary
Committee
Beirut

Adel N. Cortas

Under-Secretary of Economy and Trade
Director-General of the Cereals and Sugar
Beet Office
Ministry of Economy
Beirut

Amin Abdel Malek

Director of Agriculture in Bekaa
Agricultural Department
Zahle

LIBAN (suite)

Joseph Chami

Head of Agricultural Planning
Ministry of Agriculture
Beirut

Khalil Choueiri

Chef du Département des Relations Extérieures
Ministère de l'Agriculture
Beirut

REPUBLIQUE ARABE LIBYENNE

Mohamed Khalifa Bukor

Under-Secretary
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform
Tripoli

Mohamed Sidky Zehni

Head of the Board of Directors
Agricultural Research Centre
Tripoli

Mohamed Ramadan Abu Lukmeh

Director of Crop Production
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform
Tripoli

Salem Ahmed Shamileh

Director of Planning and Evaluation
Ministry of Agriculture and Agrarian Reform
Tripoli

Abu Ojeilah Hussein Ibrahim

Public Relations Office
Ministry of Agriculture
Tripoli

OMAN

Karim Al-Harmi

Minister of Development
Ministry of Development
Muscat

Abdullah Suleiman

Assistant Under-Secretary for Agricultural
Affairs
Ministry of Development
Muscat

Mohammed Reda Hassan

Director, Research and Scientific Studies
Department of Agriculture
Muscat

Khaled Omar Al-Zobeidi

Director of Agricultural Information
Division
Ministry of Development
Muscat

Wazir Hassan

Adviser of Research and Studies
Agriculture Department
Ministry of Development
Muscat

Humsid Salim Al-Ghuraibi

Second Secretary
Embassy of Oman in Italy
Rome

PAKISTAN

Malik Kbuda Bakhsh

Special Assistant to Prime Minister of
Pakistan for Food and Agriculture
Government of Pakistan
Islamabad

Sadiq Malik

Joint Secretary of Rural Development
Ministry of Food, Agriculture and Rural
Development
Islamabad

Saeed Ur Rahman

First Secretary
Embassy of Pakistan in Jordan
Amman

Javed Salim Khan

Agricultural Attache
Embassy of Pakistan
Permanent Representative of Pakistan to FAO
Rome

QATAR

Ahmed Abdul Rahman Al-Mana

Director, Minister's Office
Ministry of Agriculture and Industry
Doha

Michel Farah

Head of Extension Section
Ministry of Agriculture and Industry
Doha

ARABIE SAOUDITE

Abdulmuhsin Sudeary

Permanent Representative of Saudi Arabia
to FAO
Rome

SOUDAN

Hussein Idris

Minister of State for Agriculture, Food
and Natural Resources
Ministry of Food, Agriculture and Natural
Resources
Khartoum

Mohamed Osman Mohamed Salih

Director-General
Agricultural Research Corporation
Khartoum

Yassin Hakim Ali

Under-Secretary for Animal Resources
Ministry of Food, Agriculture and Natural
Resources
Khartoum

Hassan Mohammedi Betake

Director, Soil Conservation and Land Use
Administration
Khartoum

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Mohammed Ibrik	Vice-Minister of Agriculture and Agrarian Reform Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Mustafa El Sa'di	Director of Agricultural Affairs Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Mahmoud Said	Director of Irrigation and Agricultural Planning State Planning Commission Damascus

EMIRATS ARABES UNIS

Hamad Abdullah Salman	Under-Secretary Ministry of Agriculture and Fisheries Abu Dhabi
Mohamad Abdul Aziz Mohamad	Agricultural Adviser Ministry of Agriculture and Fisheries Abu Dhabi
Mohamed Hassan Makki	Chief of Administration Section Ministry of Agriculture and Fisheries Abu Dhabi

REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN

Mohammed Abdul Qoddous Al-Wazir	Minister of Agriculture Ministry of Agriculture Sana'a
Mohammed Hasseen Jaghman	Director-General of Projects and Statistics Ministry of Agriculture Sana'a
Kamel Mansour	Head, World Bank Team Sana'a

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DU YEMEN

Saleh Nino	Under-Secretary Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Aden
Abubakr Al-Muallam	Director, Agricultural Research Centre Aden
Mohsen Said Abu Atif	Cooperative and Agrarian Reform Department Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Aden

OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES EXTERIEURS A LA REGION

TURQUIE

Muammer Oyan

First Secretary
Embassy of Turkey in Jordan
Amman

ROYAUME-UNI

K.G.W. Frost

Principal
Ministry of Overseas Development
Secretary, FAO Committee
London

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Paul J. Findlen

International Organization Officer
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington, D.C.

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET D'INSTITUTIONS SPECIALISEES DE L'ONU

NATIONS UNIES

Mohammed Said El-Attar

Executive Secretary
UN Economic Commission for West Asia
Beirut

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE

Mohammed Said El-Attar

Executive Secretary

Christian G. de Clercq

Economic Affairs Officer
Agricultural Unit
Economic Research and Planning Division

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Ali Othman

Senior Programme Officer

Zuhni R. Qubeiwey

UNICEF Liaison Officer in Jordan

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Jean Claude Aimé

UNDP Resident Representative in Jordan

Peter Prins

Chief of Division for Regional Projects
Bureau for Europe, Mediterranean and
the Middle East
UNDP, New York

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Francisco Aquino	Executive Director Rome
W.N. Fraleigh	Assistant to Executive Director Rome
F. Pronk	Chief, North Africa and Near East Branch Project Management Division Rome

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

W. Parisi	Malariologist Malaria Eradication Programme in Syria
-----------	---

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR LA RECONSTRUCTION RURALE

Krishan Ghand	Secretary-General New Delhi
---------------	--------------------------------

ARAB AFRICA BANK

Ali Gritly	Economic Adviser Cairo
------------	---------------------------

FONDS ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Hazem Beblawi	Adviser Kuwait
---------------	-------------------

ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Kamal Ramzi Stino	Director-General Khartoum
Ahmed Abdulla Osman	Deputy Director-General Khartoum

CONSEIL DE L'UNITE ECONOMIQUE ARABE

Abdul Razzak Sidky	Consultant Cairo
Ahmad Al Ghandour	Assistant Secretary-General Cairo

OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES

Hisham Nuseibeh

FONDS DU KOWEIT POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE

Sultan Abou Ali Economic Adviser
Kuwait

CENTRE ARABE POUR L'ETUDE DES TERRES ARIDES ET NON IRRIGUEES

[illegible]

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

FEDERATION DES INGENIEURS AGRONOMES ARABES

Ahmed Talaat Aziz Secretary-General
Cairo

FONDATION ROCKEFELLER

John McKelvey Jr. Associate Director
New York

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secrétaire M. Riad EL-GHONEMY

Chargé de la Conférence K.D. BURROUGHS

Chargé des rapports Abdul WAHAB

Chargé de l'information M. GAIEB

Chargé des documents D. MORO (Mrs.)

Interprètes

K. ANNABI

C.H. BIASS

A. EL-BORAI (Mrs.)

S. HAMAD (Mrs.)

A. MEGALLI

T. SALEM

Traducteurs

S. AFIFI

J. COURTIOL (Mrs.)

M. GALLET (Mrs.)

Y. SULTAN

N. TAWFIK

Secrétaires

R. ABOZEID (Mrs.)

S.H. AMIN (Mrs.)

K.M. ANNAB (Mrs.)

N. ATTISHA-MATTIONI (Mrs.)

D. CHASTELLAIN (Miss)

A. HASSOUNA (Mrs.)

Z. HEIKAL (Mrs.)

A. JOANNIDES (Miss)

G. LEBON (Miss)

A. MAZZAWI (Miss)

G. POULOT (Miss)

M. SHARAF EL-DIN

SECRETARIAT GENERAL DE LA FAO

Siège

A.H. BOERMA	Directeur général
E.M. OJALA	Sous-Directeur général, Département des politiques économiques et sociales
M.H. ABBAS	Fonctionnaire principal, Unité des politiques et de la planification (terres et eaux)
A.R. AYAZI	Economiste, Service de l'évaluation
S. AZIZ	Directeur, Division des produits et du commerce international
K.L. BACHMAN	Directeur, Division de la statistique
P. CONTINI	Conseiller juridique
A. EID (Mlle)	Economiste agricole, Service Europe, Proche-Orient et Amérique latine
M. EL-MIDANI	Chef, Service régional des opérations - Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe
A. EL-SHERBINI	Economiste principal, Groupe Proche-Orient et Afrique du Nord, Service d'aide à la planification
S.A. EL-SHISHTAWY	Chef du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
W.R. FURTICK	Chef, Service de la protection des plantes
L.A. MARIN (Mme)	Chef, Service de l'économie familiale et des programmes sociaux
A. PARPIA	Fonctionnaire principal, Service des industries alimentaires et agricoles
J.G. RUMEAU	Directeur de projet, Centre de développement de la santé animale, Beyrouth
E. SAOUMA	Directeur, Division de la mise en valeur des terres et des eaux
H.C. WINSOR	Programme Leader, International Indian Ocean Fishery Survey and Development Programme

Bureau régional

M.A. NOUR	Sous-Directeur général et Représentant régional pour le Proche-Orient
A.A. MOURSI	Représentant régional adjoint

M. ABDUL HAFIZ	Directeur de projet, cultures vivrières de plein champ
A. ABOZEID	Expert associé - Horticulture
A. AL-JAFF	Conseiller agricole principal/Représentant de la FAO dans le pays, Somalie
A. ARAR	Fonctionnaire régional, mise en valeur des terres et des eaux
M.D. EL-KHALIFA	Conseiller agricole principal/Représentant de la FAO dans le pays, Irak
E. ELWY (Mme)	Spécialiste régionale de l'économie familiale
S. EL-ZARKA	Fonctionnaire régional des pêches
D.E. FAULKNER	Fonctionnaire régional, Production et santé animales
Y. GHANNAM	Spécialiste des services agricoles
K. HAMAD	Fonctionnaire régional des forêts
D. HUSS	Fonctionnaire régional, Parcs et cultures fourragères
S. MILADI	Nutritionniste régional
J. MUALLA	Conseiller agricole principal/Représentant de la FAO dans le pays, Jordanie
S. NOUR ELDIN	Expert-conseil régional pour les questions démographiques
Y. SALAH	Fonctionnaire régional, Production végétale et protection des plantes
M. SHAFI NIAZ	Conseiller agricole principal/Représentant de la FAO dans le pays, Iran
A. SHUMAN	Fonctionnaire régional, chargé du Programme
A.K. SOGHAIER	Conseiller agricole principal/Représentant de la FAO dans le pays, Syrie

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Documents de base</u>		<u>Point de l'ordre du jour</u>
NERC/74/1	Ordre du jour provisoire	3
NERC/74/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté	3
NERC/74/2	Exposé du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la Région et rapport sur la suite donnée aux recommandations de la 11ème Conférence régionale	5
NERC/74/3	Possibilités d'accroître la production de l'agriculture pluviale, notamment dans les zones à faible pluviosité	7
NERC/74/4	Développement rural intégré	8
NERC/74/4-Sup.1	Contribution de la foresterie et des industries forestières au développement rural intégré	8
NERC/74/5	Ajustement agricole et coopération régionale	9
NERC/74/6	Besoins financiers et possibilités d'investissement dans l'agriculture	10
NERC/74/6-Sup.1	Besoins et possibilités d'investissement dans l'agriculture arabe - Expérience du Fonds du Koweït	10
NERC/74/7	Programme alimentaire mondial	11
NERC/74/8	Conclusions des commissions et comités régionaux et autres réunions intéressant le Proche-Orient	12
NERC/74/9	Examen des programmes de terrain - Etat d'avancement et priorités des projets régionaux	13
NERC/74/10	Etudes régionales	14
NERC/74/11	Nouvelles activités régionales 1. Activités en matière de population 2. Environnement 3. Rôle des femmes dans le développement rural 4. Programmes de formation halieutique et mise en valeur des pêches continentales, notamment de l'aquiculture et des réservoirs	15
NERC/74/12	Sécurité alimentaire mondiale	16

NERC/74/13	Recensement mondial de l'agriculture, 1980	17
NERC/74/14	Déclaration sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international et Programme d'action	5
NERC/74/15	Proposition de l'Egypte concernant le mode de nomination et le mandat des Représentants régionaux de la FAO	19

Informations générales

NERC/74/INF/1-Rev. 1	Note d'information	
NERC/74/INF/2-Rev. 1	Calendrier provisoire	3
NERC/74/INF/3-Rev. 1	Liste des documents	
NERC/74/INF/4	Délégués, observateurs et membres du secrétariat de la FAO	
NERC/74/INF/5	Mesures d'urgence concernant l'offre d'engrais et de pesticides	

Documents de conférence

NERC/74/CONF/1	Exposé du Directeur général	4
NERC/74/CONF/2	Exposé du Sous-Directeur général, Représentant régional	5
NERC/74/CONF/3	Exposé du Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation	5(a)
NERC/74/CONF/4	Exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale	5(b)
NERC/74/CONF/5	Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	5(c)

RESUME DES EXPOSES

Exposé du Directeur général de la FAO

M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, a évoqué tout d'abord la récente adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international. La FAO attache la plus haute importance à cette déclaration et à ce programme d'action, car ils visent à permettre aux pays en développement les plus gravement touchés par la crise économique de maintenir leurs importations indispensables.

Le Directeur général a alors fait allusion à la grave crise alimentaire que connaît le monde depuis l'année dernière; cette crise, due à la sécheresse généralisée et à maints autres facteurs, a amené les stocks céréaliers au niveau le plus bas qu'ils aient enregistré depuis un quart de siècle. Malgré tous les efforts mis en oeuvre pour accroître la production alimentaire, le Directeur général a exprimé sa crainte qu'on ne puisse espérer une amélioration majeure de la situation pour le proche avenir. Si l'une des grandes régions productrices du monde venait à connaître de mauvaises récoltes en 1974/75, la situation pourrait être des plus critiques.

M. Boerma a signalé que la pénurie d'engrais constitue un problème mondial majeur et qu'en réponse à une résolution adoptée par l'ECOSOC, la FAO a entrepris officiellement un programme international d'approvisionnement en engrais pour combler le déficit des pays en développement. Participent à ce programme les pays en développement, l'industrie des engrais, des pays donateurs et des institutions financières, qui tous oeuvrent avec la FAO pour répondre aux besoins à mesure qu'ils surgissent. Pour ce qui est des pesticides, la FAO estime qu'il conviendrait de mettre au point une stratégie générale pour la production d'engrais et de pesticides, non seulement à l'intention des pays en développement, mais dans ces pays eux-mêmes. Il s'agit là d'une des principales questions dont sera saisie la Conférence mondiale de l'alimentation qui doit se tenir prochainement.

La Conférence mondiale de l'alimentation, qui traitera non seulement des aspects techniques mais aussi politiques du problème alimentaire mondial, offre aux gouvernements une occasion sans pareille de prendre des décisions propres à amener les améliorations voulues dans la situation alimentaire mondiale.

Le Directeur général a exprimé l'espoir que la Conférence appuierait la politique alimentaire mondiale que préconise la FAO. Cette politique prévoit la mise sur pied d'une sécurité alimentaire mondiale minimum, des mesures propres à stabiliser les prix, l'élargissement des marchés au profit des pays en développement et l'ajustement agricole international, des dispositions plus efficaces pour parer aux situations alimentaires d'urgence, l'application de politiques alimentaires à long terme rationnelles et systématiques, mieux adaptées à des besoins plus généraux, l'amélioration de l'information alimentaire et, plus important que tout, une campagne massive pour accroître la production agricole dans les pays en développement. Le succès de cette politique dépendra éminemment de la volonté des gouvernements de la mettre en oeuvre.

Le Directeur général a ensuite parlé de l'occasion en or qu'offre le revenu net, soit quelque 615 milliards de dollars E.-U. que tireront du pétrole les dix pays exportateurs de la Région entre 1975 et 1985. Ces fonds leur donneront des moyens énormes d'investissements pour aider les pays moins favorisés de la région dans leur développement rural et agricole intensif et extensif.

En venant aux priorités de la Région, le Directeur général a déclaré qu'à son avis, il fallait avant tout entreprendre des études et projets en appui des activités de développement national, afin de dégager les solutions les plus propres à supprimer les obstacles et à activer le processus de développement dans son ensemble. Ces études doivent s'effectuer au

niveau de la région et de la sous-région. Il faut aussi de toute urgence améliorer la planification et l'exécution de toutes les activités en jeu, car, en dépit du grand nombre des programmes et projets en cours exécutés par les divers gouvernements et de ceux financés et appuyés par le PNUD, la Banque mondiale et d'autres institutions, les progrès sont lents. M. Boerma a mis l'accent sur la nécessité d'une main-d'oeuvre compétente à tous les niveaux de l'agriculture.

Comme lui-même et M. McNamara l'on souvent souligné, le développement doit à long terme s'attacher essentiellement à relever la productivité et le niveau de vie des petits exploitants et il faut à cette fin, concevoir une stratégie complète de développement rural intégré qui prévoie, entre autres, l'amélioration de la santé, la nutrition et l'infrastructure physique, la formation professionnelle, la meilleure distribution du revenu, des systèmes pratiques de crédit, des services de vulgarisation plus étoffés, l'organisation de coopératives et l'encouragement des femmes à participer davantage au développement économique et social.

M. Boerma a alors mentionné les mesures prises pour améliorer l'efficacité générale de la FAO. Parmi ces mesures, figurent l'intégration des activités du siège et des bureaux régionaux ainsi que la constitution de groupes restreints chargés des politiques et de la planification au sein des bureaux régionaux. Par ailleurs, la FAO coopère au maximum avec le PNUD pour mettre en oeuvre le système de programmation par pays.

Se référant à la coopération régionale, le Directeur général s'est félicité de la création de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie occidentale, organe qui renforcera la coopération économique dans la région, et il constate avec satisfaction que des rapports constructifs ont été établis avec le Conseil de l'unité économique arabe, le Fonds arabe, l'Organisation arabe pour le développement agricole et le Centre arabe pour les zones arides et les terres non irriguées.

Exposé du Sous-directeur général de la FAO, représentant régional pour le Proche-Orient

Se référant à la stratégie de la deuxième Décennie pour le développement, le Sous-directeur général a déclaré que cette stratégie fixait à la production agricole une croissance annuelle de 4 pour cent, mais que, dans la région, cette même production n'a progressé que de 2,8 pour cent, en raison non seulement des aléas atmosphériques, mais aussi d'autres facteurs. Il a souligné la nécessité de redoubler l'effort pour mettre en valeur les vastes superficies de terres arides, semi-arides et marginales de la région et évoqué les diverses études en profondeur exécutées dans ce domaine. Les services d'un fonctionnaire régional spécialiste de l'aménagement des parcours sont désormais acquis, tandis qu'un certain nombre de pays intensifient leurs efforts pour endiguer la désertification.

Le Bureau régional a déjà pris, pour favoriser le développement, une série de mesures importantes touchant à la production agricole, à la croissance démographique, au rôle des femmes dans le développement rural, à l'environnement et à la recherche.

Un certain nombre d'études prospectives par pays aux fins de planification à long terme sont désormais achevées ou sur le point de l'être, tandis que l'on a entrepris une étude pilote sur l'ajustement agricole au Proche-Orient.

Pour ce qui est de la recherche agricole, le Bureau régional a patronné des missions dans la plupart des pays de la région pour s'occuper plus particulièrement des aspects organisationnels et administratifs de la question. L'année prochaine, le Bureau régional tiendra une Conférence régionale sur la recherche agricole. Le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale a approuvé la création d'un centre international de recherche pour l'agriculture en zones arides dans la région du Proche-Orient et le Koweït a, de son côté, constitué un fonds pour la recherche scientifique arabe, afin de développer la science et la technologie à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Le Bureau régional a établi des rapports officiels de travail avec l'Organisation arabe pour le développement agricole et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres non irriguées. Il entreprend aussi des activités communes avec le Conseil de l'unité économique arabe et collabore toujours plus activement avec le Fonds du Koweït pour le développement social et économique, le Fonds arabe, la Banque africaine arabe et d'autres organismes régionaux. Le Bureau régional coordonne ses activités avec celles du Bureau régional du FISE à Beyrouth et un chargé de coordination FAO/FISE prendra ses fonctions au Bureau régional avant la fin de l'année. Après des pourparlers avec le Secrétaire exécutif de la CEAQ, il a également été décidé de mettre sur pied avec cette organisation une division agricole mixte.

Rappelant les recommandations formulées par la onzième conférence régionale de la FAO, le Sous-directeur général a informé la Conférence que le gouvernement de L'Irak a offert de verser au programme régional de recherche appliquée en matière d'utilisation des terres et des eaux, une contribution en espèces de 768 000 dollars E.-U. et davantage encore en nature. De son côté, le PNUD a promis, en appui de ce même projet, un nouveau montant de 280 000 dollars E.-U. L'Irak s'est également offert à contribuer au programme régional des pêches et a appuyé la promotion de la langue arabe au Bureau régional.

On a formulé l'espoir que les pays donneraient leur soutien au projet de Centre de développement de la production et de la santé animales au Proche-Orient, après qu'aura cessé l'aide du PNUD à ce projet vers la mi-1975. La FAO exécute actuellement, à partir de Qatar, un projet régional visant à prospector le potentiel halieutique du golfe, tandis que, grâce à l'aide au développement sub-régional, on s'occupe de formuler un projet de centre de formation halieutique qui serait basé au Koweït et pour lequel les gouvernements du Koweït, les Emirats arabes unis, Qatar et l'Irak ont déjà promis de fournir les fonds et les installations nécessaires.

Le Bureau régional s'occupe du développement rural intégré, en insistant sur l'emploi et la commercialisation, et la nomination d'un Directeur de projet suppléant au Bureau régional représente un premier pas vers la création d'un Institut régional de commercialisation, de recherche, de formation et d'information financé par le PNUD. Quant au projet régional pour l'amélioration des cultures vivrières de plein champ, il a été élargi et un grand projet régional financé par le PNUD, évalué à 1 million de dollars E.-U. et appuyé par d'autres organismes d'aide, est actuellement opérationnel. Le Directeur du projet, M. Abdul Afiz, s'est vu décerner le prix B.R. Sen pour avoir contribué à introduire dans la région des variétés à haut rendement.

Au titre du Fonds régional d'experts-conseils, des missions s'occupant de divers domaines ont été envoyées dans un certain nombre de pays. Le Sous-directeur régional a exprimé l'espoir que la Conférence approuverait sa proposition visant à adjoindre au Bureau régional un groupe restreint qui, en coopération avec le Centre d'investissement du siège, entreprendrait des études et missions axées sur l'investissement pour formuler des projets aux fins de présentation aux instituts et organismes de financement de la région.

Exposé du Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation

Le représentant du Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation a rappelé la grave crise alimentaire de 1972, à la suite de laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer en novembre 1974 une Conférence mondiale de l'alimentation. Depuis que cette décision a été prise, la situation a empiré dans certains domaines, tel que celui de l'approvisionnement en engrais.

Les deux documents de base préparés pour la Conférence et déjà communiqués aux gouvernements - "Evaluation de la situation alimentaire mondiale" et "Propositions en vue d'une action nationale et internationale" - exposent en détail la stratégie qui se dégage des études effectuées par le Secrétariat de la Conférence et approuvées par le Comité préparatoire de la Conférence mondiale de l'alimentation.

Il faut espérer que les objectifs visés par cette stratégie aboutiront à la formulation d'une politique alimentaire mondiale. Le premier objectif - à savoir accroître la production alimentaire dans les pays en développement - prévoit de faire passer le taux annuel moyen de croissance de la production alimentaire de 2,6 pour cent à 3,6 pour cent au moins au cours des dix prochaines années (objectif encore inférieur à celui fixé par la deuxième Décennie pour le développement). A cette fin, de gros investissements s'imposeront dans les inputs, l'accroissement de la production d'engrais et de pesticides, la réduction des pertes d'eau, la recherche et le développement rural intégré. Il faudra à cette fin doubler, dans les cinq années à venir, le taux d'investissement pour le porter à quelque 5 milliards de dollars E.-U. et intensifier en conséquence l'aide extérieure.

Il est indispensable aussi de mettre sur pied un cadre administratif approprié, faute duquel on ne saurait guère poursuivre les programmes de développement rural intégré. Quant aux moyens financiers nécessaires à l'exécution de ces programmes, confiance et espoir sont permis, étant donné la récente accession à la richesse des pays exportateurs de pétrole.

Il faudra également surmonter les problèmes de distribution, entre autres ceux de la pauvreté et de la malnutrition et de l'amenuisement de stocks alimentaires jusque là largement excédentaires. Un système de sécurité alimentaire mondiale s'impose de toute urgence, pour permettre aux pays de maintenir des stocks de réserve dont la coordination soit assurée par un mécanisme international. De sensibles progrès ont été faits ces derniers mois à cet égard à l'occasion des débats organisés par la FAO sur un Engagement international concernant la sécurité alimentaire.

Comme par le passé, l'aide alimentaire restera nécessaire à l'avenir, mais sur une base plus permanente et plus sûre.

La politique alimentaire mondiale aura également pour objectif de stabiliser les prix et d'élargir les marchés à l'exportation pour les produits des pays en développement. L'inévitable conflit entre les objectifs nationaux de maints gouvernements et les normes internationales de sécurité alimentaire et de stabilité des prix ne pourra être résolu que moyennant un dispositif commun de stabilisation des prix céréaliers. Il faudra aussi veiller à éliminer les obstacles au commerce.

Il est donc évident que les pays doivent de toute urgence concilier leurs intérêts nationaux avec les impératifs d'une sécurité économique collective. Aussi devront-ils, avant que la Conférence mondiale de l'alimentation se réunisse, examiner attentivement: (i) la stratégie proprement dite; (ii) sa mise en oeuvre; et (iii) la mobilisation des ressources supplémentaires nécessaires à son application.

Mention doit être faite enfin de la proposition visant à créer un Office alimentaire mondial pour mettre en oeuvre la stratégie susmentionnée. Cet office aurait essentiellement pour tâche de renforcer l'action des institutions existantes et pour rôle de coordonner les mesures et les politiques internationales dans les trois domaines interdépendants de la production, de la sécurité et de l'aide alimentaire. Il ne viendrait pas, toutefois, s'ajouter à la liste des institutions spécialisées des Nations Unies, pas plus qu'il ne reprendrait à son compte les fonctions d'organisations déjà en place, telles que la FAO ou la Banque mondiale.

Exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)

Le Secrétaire exécutif a souligné l'importance que revêt la création de cette Commission, au moment où se produisent des modifications profondes et spectaculaires dans l'ordre économique établi.

La Commission ayant pour mandat "d'aider au progrès national par la coopération régionale", elle oeuvrera à cette tâche en collaboration avec les diverses organisations de la famille des Nations Unies.

Le programme de travail de la CEAO comprendra des projets permettant de procéder à la mise en valeur planifiée des ressources hydriques, d'étudier les moyens d'activer la production céréalière et animale, de combler les déficits alimentaires, d'appliquer le concept de l'intégration rurale, de développer l'industrie des engrais chimiques et d'intensifier la coopération et l'intégration régionales dans le secteur agricole. Tous ces projets seront entrepris avec la collaboration de la FAO.

Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)

Le Directeur exécutif a fait valoir que le PAM subit maintenant le contrecoup de la flambée des prix des denrées alimentaires et des transports et qu'il doit en conséquence restreindre son Programme.

Si, à l'échelle mondiale, aucun déficit alimentaire ne semble devoir apparaître d'ici 1985, il n'en va pas de même jusqu'à présent pour certains pays en développement, auxquels échappent l'avantage de la hausse des prix des produits et qui, par conséquent, risquent d'être durement touchés.

Il est clair que, dans les pays en voie de développement, les déficits alimentaires s'aggraveront sensiblement au cours des prochaines décennies. Il faut donc espérer que la Conférence mondiale de l'alimentation adoptera des recommandations fondamentales en ce qui concerne le volume et la qualité de l'apport international de nouvelles ressources.

Il serait des plus avantageux, a déclaré le Directeur exécutif, que les pays donateurs acheminent un plus fort volume d'aide alimentaire par les voies multilatérales. Le PAM a déjà engagé dans la filière des projets d'une valeur totale d'environ 600 millions de dollars, et pourtant il a dû ramener à 125 millions de dollars ses nouveaux engagements pour 1975, en axant essentiellement ses efforts sur les pays en développement les moins avancés.

Pour ce qui est de la Région du Proche-Orient, le PAM y a consacré plus de 35 pour cent de ses ressources depuis le lancement de son Programme. Les 500 millions de dollars dépensés dans la Région ont été répartis de la façon suivante: environ 250 millions de dollars pour la restauration des terres et la colonisation agraire, l'irrigation et le drainage, le reboisement et la conservation des sols, ainsi que le développement industriel et l'exploitation minière; plus de 125 millions de dollars pour la mise en valeur des ressources humaines; 100 millions de dollars pour l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale; enfin, 34 millions de dollars pour des secours d'urgence. Ces sommes représentent en fait la mobilisation d'un total de 2,5 millions de dollars environ aux fins d'investissement pendant cette période. Il est indispensable toutefois de poursuivre et d'élargir cette aide - aide que pourrait gérer le PAM grâce à son expérience et à son organisation. Le Programme accueillerait donc favorablement toute contribution de la part des pays de la Région qui sont désormais en mesure d'apporter leur concours, ainsi que l'a fait récemment l'Arabie saoudite en accordant un don généreux, et également de la part des pays développés.

Déclarations des chefs de délégations

Les vues exprimées par les chefs de délégations dans les exposés nationaux préparés à l'intention de la Conférence figurant au procès-verbal des débats contenu dans le présent rapport, on s'est abstenu de les résumer ici.

